

(CARA'MAG')

HIVER 2016

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 26



PARCS D'ACTIVITÉS, RÉGION, EUROPE...

L'action économique renforcée

Ensemble avec Saint-Romain-de-Benet. De nombreux Saint-Romainois se sont rassemblés le 11 novembre, sur la place de l'Eglise, pour exprimer leur cohésion et leur refus de quitter la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Le schéma départemental de coopération intercommunale prévoyait en effet le rattachement de leur commune, le 1^{er} janvier 2017, à une nouvelle entité formée par la fusion des communautés de communes de Saint-Porchaire et Gemozac. L'arrêté préfectoral officialisant ce projet est annulé, à la satisfaction des habitants de Saint-Romain-de-Benet, mais aussi des nombreux élus et habitants de l'agglomération, qui souhaitent comme eux que leur commune reste au sein du territoire de la CARA.



© Jean-Paul Renaudie / Balloïde

sommaire

ACTUALITÉS

- 4 Balades thermographiques, Pôle Chef
- 5 Défi des familles à énergie positive
- 6 Gestion des déchets
- 7 Travaux d'assainissement
- 8 Transports : gare de Saujon
- 9 Conseil en énergie partagé
- 10-11 Aménagement du territoire
- 12-13 Natura 2000
- 14 Jeunesse : service civique

DOSSIER ACTION ÉCONOMIQUE

- 16-17 Les zones d'activités transférées à l'agglomération
- 18 L'agglomération, interlocuteur privilégié de la Région
- 19 Guichet unique et quartier d'affaires
- 20-22 Des fonds européens pour les projets locaux

PORTFOLIO SENTIERS DES ARTS

- 23-29 Regards hors saison sur les rives de Gironde

TERRITOIRE

- 30-31 Enquête sur les résidents secondaires
- 32-33 Achats collectifs
- 34-36 Vie des communes

MAGAZINE

- 37-39 La riche histoire des ports de l'estuaire
- 40-41 Agenda de l'hiver
- 42 Pratique : la gestion des écrans
- 43 Ulysse et compagnie

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort

17201 Royan Cedex

Tél. 05 46 22 19 20

Web : www.agglo-royan.fr

Courriel : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu

Directeur de la communication : Antoine Bigot

Comité de rédaction : Catherine Gueydan, Cécile Ducos, Laurent Piquet, Christine Busani, Marion Gotthilf, Laurent Pinaud, Antoine Bigot, Alexandre Garcia

Rédacteur en chef : Alexandre Garcia

Rédaction : Alexandre Garcia, Antoine Bigot (p.10, 20), Valérie Daviet (p.12-13, 32-33, 40-41), Carine Mayau (p.8).

Photos : Denis Bibbal / Artgrafik, Antoine Bigot, Valentine Bizet, Christine Busani, Laura Ciglar, Ronan Chérel / Sud Ouest, Raoul Colmard, Philippe Deldicque / Saintes à vélo, Fotogriff, Fotolia, Alexandre Garcia, Daniel Gay, Catherine Gueydan, Inventaire du patrimoine culturel, Laurent Jahier, Fabien Paillot, Stéphane Papeau, Jean-Patrick Bouty, Franck Prével, Jean-Paul Renaudie / Balloïde (couverture), Yannis Suire / Région Nouvelle-Aquitaine, Yoshi Power Shot.

Création graphique : Symaps

Conception : Laurent Pinaud

Illustrations : Sébastien Auriac (p.9), Alexis Bodet (p.7, 17), Comité régional conchylicole (p.20), ERES (p.42), Laurent Pinaud (p.6, 19, 43), Région Nouvelle-Aquitaine (p.18), Charente-Maritime Tourisme (p.30-31)

Impression : La Touraine Rotos 16 Vincent

Tirage : 55 000 ex.

Distribution : La Poste

N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.

édito



© Pierre Delaunay

2017 annonce un tournant important pour notre agglomération. Les premières applications de la Loi NOTRe du 7 août 2015 vont être mises en œuvre. La cohérence communautaire va prendre tout son sens dans les domaines du tourisme et de l'économie.

C'est une bonne nouvelle pour notre économie. Les communes réunies au sein de l'agglomération seront plus fortes ensemble pour peser dans notre région nouvellement constituée, la « Nouvelle Aquitaine ». L'office de tourisme communautaire (OTC) créé prochainement, sera en capacité de mettre en avant l'offre touristique du territoire et ainsi défendre avec force l'ensemble de ses atouts. L'étude récente sur les résidences secondaires confirme par ailleurs l'importance économique de ce secteur. La gestion intégrée des zones d'activité et la création d'un guichet unique pour les entrepreneurs nous positionneront en interlocuteur cohérent entre le territoire et la grande région. Le développement économique, présenté dans le dossier de ce numéro, se fera maintenant de façon organisée et disposera de moyens démultipliés au profit des communes.

Ce Cara'mag' fait aussi le lien entre le passé et le présent, l'histoire de nos ports et un magnifique portfolio des sentiers des arts sur l'estuaire de la Gironde, sans oublier nos actions au quotidien et les initiatives des communes. Nous vous projetons aussi dans l'avenir, avec la préparation du SCoT, qui imagine avec vous et vos élus, la CARA de demain.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne année 2017 qui sera communautaire assurément.

Jean-Pierre TALLIEU

Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

DU 12 JANVIER AU 23 FÉVRIER

Nuits de la thermographie : quand l'invisible devient visible



L'Espace Info Energie de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique organise cet hiver des balades thermographiques gratuites à travers les rues de sept communes du territoire. Ces sorties permettent de visualiser les déperditions d'énergie sur plusieurs maisons d'un quartier, grâce à une caméra thermique. Après l'analyse des images, des conseils sont apportés sur l'isolation et son financement. Ce moment convivial permet de sensibiliser

20 FÉVRIER

Recrutements en cuisine

C'est une méthode de recrutement originale : des demandeurs d'emploi et des stagiaires issus des métiers de la restauration préparent des recettes simples devant des employeurs en recherche de personnel.

Après une première édition en 2016, Pôle Emploi de Royan, le Greta et le lycée professionnel de l'Atlantique renouvellent l'opération « Pôle Chef », le 20 février, dans les cuisines de l'établissement d'enseignement professionnel. Les candidats seront mis en situation réelle de production pour montrer leurs qualités et compétences professionnelles aux employeurs, sans passer par l'étape plus traditionnelle du CV. Après l'atelier cuisine, les plats préparés dans les laboratoires du lycée par les demandeurs d'emploi seront servis dans le restaurant pédagogique aux recruteurs et partenaires par des serveurs et serveuses en recherche d'emploi.

Vous êtes recruteur dans le secteur de la restauration et vous êtes intéressé par cet événement ? Contactez le service politique de la ville de la CARA au 05 46 22 19 89 / f.devienne@agglo-royan.fr.



sur la performance énergétique des bâtiments, avec comme objectif final d'accompagner les participants dans leurs démarches d'amélioration de l'habitat et de leur confort.

Ces balades auront lieu à 18h30 au départ des mairies de :

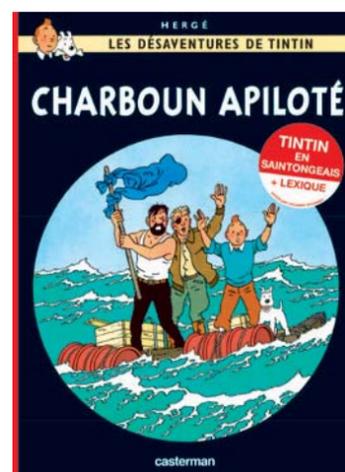
- Breuillet, jeudi 12 janvier
- Brie-sous-Mortagne, jeudi 19 janvier
- Saint-Georges-de-Didonne, jeudi 26 janvier
- Meschers-sur-Gironde, jeudi 2 février
- Saint-Augustin, jeudi 9 février
- La Tremblade, jeudi 16 février
- Saint-Romain-sur-Gironde, jeudi 23 février

Espace Info énergie : 107, avenue de Rochefort à Royan.

Conseils indépendants, neutres et gratuits sur l'énergie.

Contact : Valentine Bizet, 05 46 22 19 36

Tintin en saintongeais primé par l'Académie de Saintonge



Depuis 1957, l'Académie de Saintonge soutient la vitalité de la culture régionale en récompensant chaque année des œuvres dans les domaines des lettres, des arts, du patrimoine et de l'identité locale. Le 2 octobre, les vingt-cinq membres de ce jury culturel ont décerné le prix de la Communauté d'Agglomération

Royan Atlantique à Maryse Guédeau, pour ses traductions de Tintin en saintongeais. Après le succès de L'Île Noire (L'île noire), première aventure de Tintin publiée en saintongeais, la directrice du magazine Xaintonge vient de sortir Charboun apiloté. Cette version de Coke en stock dans la langue de Goulebenèze, dans laquelle Haddock troque son whisky pour du cognac, est éditée en tirage limité par Casterman. On la trouve dans les meilleures librairies et auprès de la revue saintongaise (www.xaintonge.fr).

Des petits gestes qui peuvent rapporter gros



Pour la quatrième année, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique propose aux habitants de participer au défi « Familles à énergie positive », pendant toute la saison de chauffage, du 1^{er} décembre au 30 avril. Ce concours d'économies d'énergie rassemble des familles volontaires, qui tentent de réduire leur consommation d'électricité, de gaz, de fioul et d'eau par des gestes simples ou des changements d'habitudes, sans affecter le confort de la maison. Ce défi a pour but de montrer que tous les petits gestes additionnés peuvent avoir un effet significatif sur la facture énergétique, comme sur l'environnement. À l'issue de la précédente édition, les équipes ont réalisé en moyenne 11% d'économie, soit un gain financier d'environ 150 euros par foyer et près de 10 000 kWh économisés. Le 28 novembre, tous les participants étaient invités à la CARA pour l'événement de lancement.

Mon vélo s'appelle « reviens »



De nombreux cyclistes ont profité de la journée du transport public, samedi 17 septembre, pour venir faire graver leur vélo sur la place Charles-de-Gaulle à Royan, où un stand était tenu par l'association Saintes à vélo. Le marquage constitue un moyen efficace de retrouver un vélo volé grâce à un numéro unique gravé sur la monture et enregistré dans un fichier national. Ce numéro est consultable par les forces de l'ordre qui récupèrent chaque année beaucoup de vélos volés dont les propriétaires sont souvent difficiles à retrouver. Tous les marquages réalisés ont été offerts par la CARA, dont le plan de déplacements urbains encourage tous les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Un partenariat en faveur de l'emploi



Plateforme Entreprendre, Journée de l'entrepreneur, forum de l'emploi saisonnier, accompagnement des jeunes, découverte des métiers, conseil aux entreprises, information des salariés... Depuis de nombreuses années, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et Pôle Emploi de Royan entretiennent une étroite collaboration en matière

d'insertion professionnelle et d'emploi, en partageant des projets et des dispositifs communs. Les deux institutions ont décidé de renforcer leur partenariat en signant une convention pour inciter les entreprises à s'installer sur le territoire et y favoriser le développement de l'emploi, en apportant une offre de service complète et identique sur l'ensemble du territoire de la CARA.

Le 8 novembre, une première soirée d'information et de débat pour les assistantes maternelles a notamment été organisée à la Maison des associations de Royan par Pôle Emploi et le service relais APE de la CARA. Une trentaine de professionnels ont pu échanger sur leur situation et obtenir des explications autour du dossier Pôle Emploi. Deux nouvelles soirées à thème sont prévues en début d'année pour les professionnels de la petite enfance.

Une vie sauvée à la déchèterie de Royan

En attendant les secours, l'intervention d'un agent communautaire a permis de sauver la vie d'un usager victime d'un malaise cardiaque à la déchèterie de Royan.



©Alexandre Garcia

Tout s'est passé très vite. Il était un peu plus de 14 heures, lundi 3 octobre, quand Andreia Mendes Lopes a vu redescendre du quai de la déchèterie de Royan une personne qui marchait bizarrement. « Il s'accrochait à la rambarde. Il a regardé en l'air et il est tombé brusquement le front en premier. » Seule en bas du quai, la gardienne s'est précipitée pour aider l'usager à se relever. « Il avait mal à la poitrine et la respiration coupée. Il voulait retourner à sa voiture, garée dans la rue. Je lui ai dit « pas question » ! »

Andreia l'a alors conduit dans le local des gardiens, où le retraité s'est à nouveau effondré. « Trois usagers sont venus m'aider, poursuit Andreia. On l'a mis en position latérale de sécurité. Il ne respirait plus et devenait tout mauve. J'ai commencé le massage cardiaque et deux autres personnes – une infirmière et un sauveteur des plages – m'ont relayée. Sans eux, je n'aurais rien pu faire. J'ai appelé les secours. On est resté comme ça 12 minutes avant l'arrivée des pompiers. Des minutes très longues. » Âgé de 70 ans, cet habitant de Saint-Georges-de-Didonne a été hospitalisé à Saintes, où son état de santé s'est peu à peu amélioré.

Formation aux premiers secours. Comme dix autres agents des déchèteries, Andreia a suivi une formation de sauveteur secouriste du travail, dispensée en interne par le responsable du service sécurité des plages, Gilles Guédal. « Une quarantaine d'agents communautaires en ont déjà bénéficié, précise Aurélien Simbélié, conseiller en prévention à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Depuis le mois de novembre, cette formation aux premiers secours est également ouverte aux agents des communes membres de l'Agglo. » Vice-président de la CARA en charge des déchets, Martial de Villelume souligne de son côté le dévouement des gardiens de déchèteries. « Au téléphone comme dans les déchèteries, les usagers ne sont pas toujours courtois et tiennent parfois des propos déplacés à l'encontre du personnel, notamment féminin, regrette-t-il. Les gardiens font leur travail dans des conditions pas toujours faciles. Le jour où on a besoin d'eux, ils sont là et ils lâchent tout pour porter secours. Que ceux qui leur manquent parfois de respect s'en souviennent. »

HORAIRES ÉLARGIS :

SATISFACTION DES USAGERS

Pendant quatre mois, du 1^{er} juin au 1^{er} octobre, la déchèterie de Royan a été ouverte en continu, à titre expérimental, de 8h30 à 19 heures. Avec quatre heures supplémentaires d'ouverture, ces nouveaux horaires ont permis de faire face à la hausse continue de la fréquentation, en réduisant considérablement le temps d'attente. Le service a reçu de nombreux messages d'usagers très satisfaits de ce dispositif, susceptible d'être renouvelé l'an prochain et étendu à la déchèterie de Chaillevette.

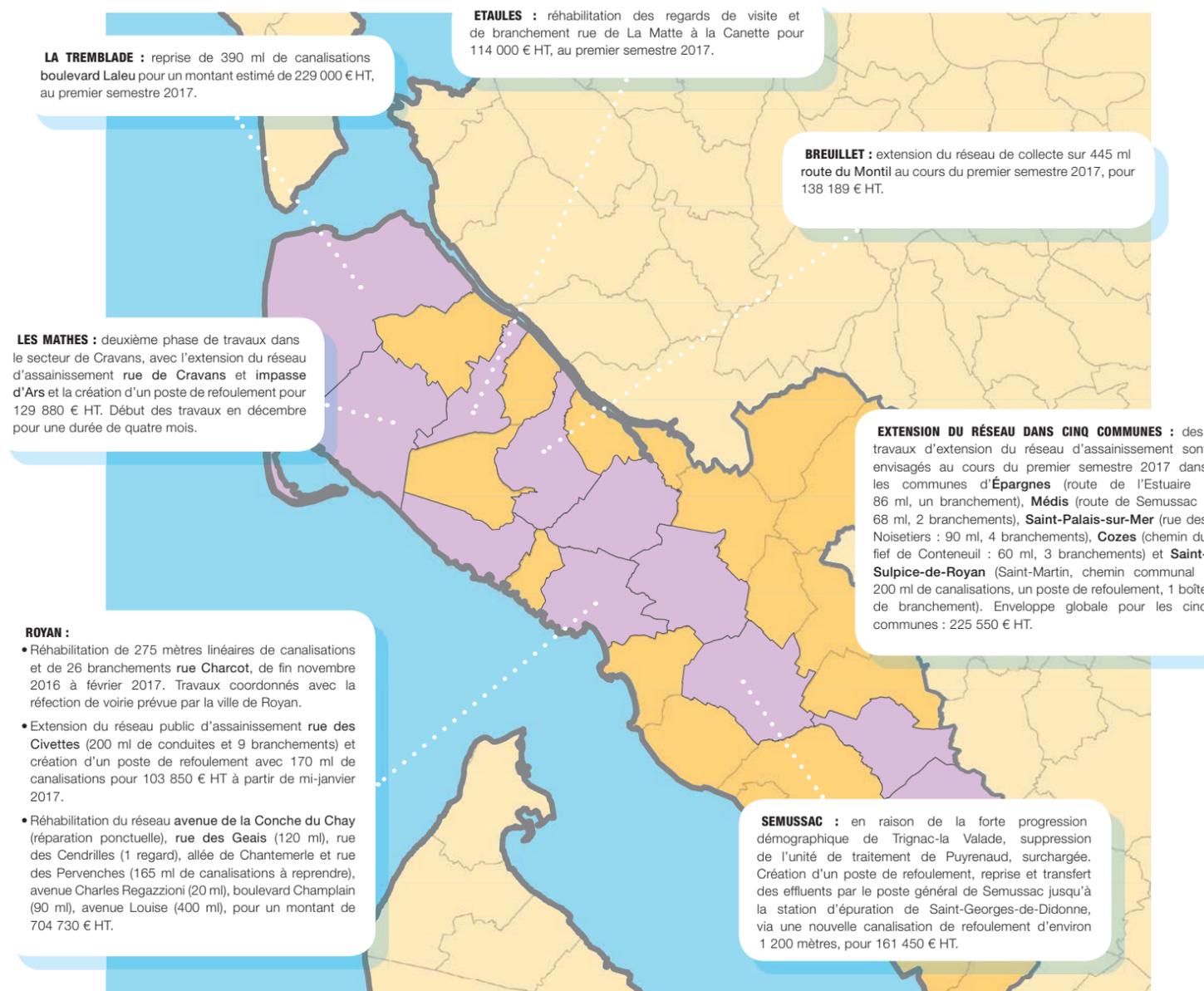
CALENDRIERS DE COLLECTE 2017

Les dates de collecte des déchets ménagers pour les 34 communes du territoire ont été distribuées dans les boîtes aux lettres au début du mois de décembre. Si vous n'avez pas reçu votre calendrier, vous pouvez vous le procurer à l'accueil de la CARA (107, avenue de Rochefort à Royan) ou le télécharger sur le site www.agglo-royan.fr.



Assainissement : la CARA investit dans votre commune

Les travaux se poursuivent dans les communes de l'Agglomération pour moderniser ou étendre le réseau public d'assainissement.



À COZES, LE VILLAGE DE JAVREZAC PASSE À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Situé au sud de Cozes, le village de Javrezac comporte une trentaine d'habitations équipées d'assainissement non collectif. Le dysfonctionnement de certaines installations, à l'origine de problèmes de qualité d'eau, nécessite d'améliorer le traitement des eaux usées du village en construisant un réseau d'assainissement et une station d'épuration d'une capacité de 140 équivalents-habitants. Le début des travaux est envisagé en janvier 2017 pour une durée de six mois. Le projet prévoit la création de la station de traitement, d'un poste de refoulement, de 36 branchements chez les particuliers et la pose de 1 245 mètres de canalisations. Le système d'assainissement retenu est celui d'un traitement par disques biologiques, procédé d'épuration basé sur le développement d'une flore bactérienne à la surface de disques minces rassemblés en batterie. Les boues résiduelles seront traitées par filtres plantés de roseaux. Une enveloppe de 553 600 euros HT est consacrée à ce projet.



À Saujon, le quartier de la gare se réinvente

©Carine Méveau

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et la ville de Saujon souhaitent renforcer le rôle de la gare de Saujon et aménager ses abords. En novembre, deux premières réunions de travail ont eu lieu avec les habitants, les professionnels et les usagers.

Donner son avis et échanger sur le futur aménagement de la gare de Saujon : à l'hôtel de ville puis au café de la gare, les 17 et 24 novembre, riverains, professionnels et élus locaux ont pu s'exprimer à l'écrit comme à l'oral sur l'aménagement actuel et son évolution. De la perception à l'utilisation du site et de ses abords, des dizaines de cahiers de concertation ont été rendus avec des remarques sur les pratiques actuelles en matière de déplacements.

Vers un pôle d'échanges multimodal. « Nous voulons poursuivre la modernisation des gares du territoire commencée à Royan tout en respectant la réglementation en matière d'accessibilité aux équipements, explique Claude Baudin, vice-président de la CARA en charge des transports et Pascal Ferchaud. « L'aménagement doit être pensé dans sa globalité, pour éviter les conflits entre les utilisateurs et répondre au mieux aux besoins des habitants et des usagers de la gare », souligne Pascal Ferchaud, le maire de Saujon. Les modes de transports pourront y être centralisés, que l'on soit à pied, avec

un deux roues, en taxi, avec sa voiture, celle de l'entreprise ou en transport en commun.

Stationnement, électromobilité, qualité de service, aspects architecturaux et paysagers, liaisons douces, proximité avec le centre-ville, agence postale... Beaucoup de sujets ont pu être débattus lors de ces ateliers. Des faiblesses, mais aussi des atouts ont été identifiés par les participants. Pas de mise en valeur, un stationnement anarchique, peu d'aménagements extérieurs, des bâtiments vacants à proximité, des horaires de correspondance à revoir, une gare déconnectée du centre-bourg... « Le voyageur s'y perd, note un participant. Il faudrait une gare urbaine en connexion directe avec le centre-ville. » Avec près de 60 000 voyageurs en 2015 et une hausse de fréquentation de 12 % en cinq ans, la gare de Saujon est au cœur du quotidien des habitants du territoire, que l'on se rende à Saintes ou Paris ou que l'on souhaite rejoindre la Presqu'île d'Arvert et le bassin de vie de Cozes.

Pour aller plus loin. Il est possible de transmettre ses observations à l'adresse garedesaujon@agglomero-royan.fr, de recevoir la newsletter sur l'avancement du projet (formulaire d'inscription sur le site www.agglomero-royan.fr) ou d'écrire au siège de la CARA, 107 avenue de Rochefort, 17200 Royan.

Trophée national pour la gare intermodale de Royan



©Jean-Paul Henjalot - Palolobe

Depuis deux ans, *La Revue des collectivités locales* organise un grand prix des meilleures réalisations urbaines dans toute la France. Un jury, composé de huit experts indépendants, a cette année attribué le trophée des transports et de la mobilité à la gare intermodale Royan Atlantique. Il distingue ainsi un aménagement exemplaire, qui redonne à chaque mode de transport un espace dédié et complémentaire, entièrement accessible. Décerné le 13 septembre au Palais du Luxembourg à Paris, ce trophée récompense aussi un projet urbain ambitieux, celui qui fait de la gare intermodale une nouvelle porte d'entrée sur le territoire, moderne, ouverte aux piétons et tournée vers le centre-ville de Royan et la mer.

Énergie : les communes font baisser leurs factures

Depuis le lancement du conseil en énergie partagé en février 2015, 14 communes de l'Agglomération ont fait appel au conseiller de la CARA pour maîtriser leurs consommations d'eau et d'énergie. Avec des premiers résultats encourageants.

L'expérience s'est déroulée en plein hiver. Du 5 janvier au 31 mars, l'éclairage nocturne a été coupé de minuit à 6 heures du matin dans les rues de Saint-Palais-sur-Mer, en dehors du centre-ville. L'étude des factures d'électricité permet aujourd'hui de mesurer l'économie réalisée : « il y a 7 000 euros de différence par rapport à l'année précédente uniquement pour la consommation électrique, ce qui représente 13 000 euros d'économies avec les taxes et abonnements, indique Sébastien Auriac, le conseiller en énergie partagé (CEP) de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. C'est une action simple à réaliser, car la majorité des armoires électriques de la commune sont équipées d'horloges astronomiques que l'on peut programmer. »

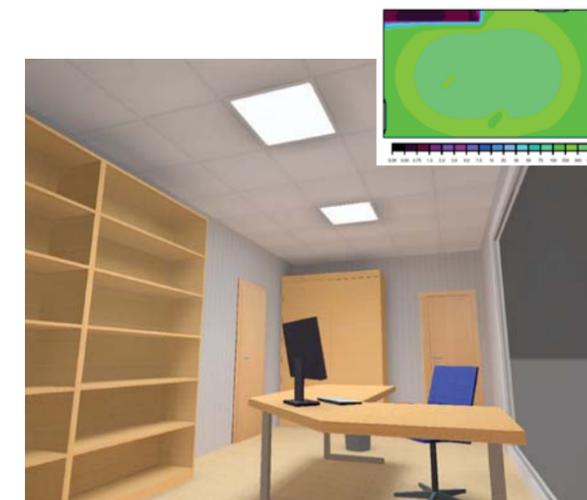
Depuis février 2015, Sébastien aide les communes de moins de 10 000 habitants à réduire leurs consommations d'eau et d'énergie. « Avec l'augmentation du prix de l'énergie, cela permet de stabiliser les dépenses », souligne le conseiller, dont le poste est financé à 70% par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Après Meschers, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Saujon, Saint-Palais-sur-Mer et les bâtiments de la CARA en 2015, dix autres mairies ont fait appel à ses services en 2016 (Barzan, Breuillet, Chaillevette, Corme-Écluse, Cozes, Étaules, La Tremblade, Les Mathes, Médis et Vaux-sur-Mer). « Quand j'arrive dans une commune, on établit d'abord un bilan

énergétique en analysant les consommations des bâtiments et de l'éclairage public au cours des trois dernières années », explique-t-il. Aux Mathes-La Palmyre, 1 800 factures ont ainsi été épluchées pour cibler les bâtiments les plus énergivores, comme la capitainerie, la mairie, les ateliers ou le groupe scolaire. « On propose ensuite des recommandations pour les bâtiments où les gains d'énergie seront les plus rapides. » Extinction de l'éclairage public, isolation des combles, mise en place de robinets thermostatiques, régulation du chauffage... « Il y a des choses à faire partout, résume l'énergéticien. À La Tremblade, la rénovation par l'extérieur du groupe scolaire a fait baisser de 10 000 euros la facture de fioul. Sans engager de gros travaux, la bonne gestion des consommations commence par sensibiliser les usagers, en vérifiant que le chauffage marche correctement. » L'enregistrement des températures pendant une dizaine de jours permet alors de détecter les anomalies. L'étude des factures d'eau peut également révéler certaines fuites, « un arrosage percé ou une pompe grillée depuis trois ans... »

Au final, les économies réalisées peuvent être réinvesties par les communes dans l'isolation de leurs bâtiments ou dans l'installation de matériel plus économe en énergie, comme la technologie LED (sans mercure ni fluor). « L'objectif, c'est aussi de lutter contre les effets du changement climatique, rappelle Régine Joly, vice-présidente de la CARA en charge de l'énergie et du plan climat-énergie-territorial. Notre plan d'actions prévoit de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 1990, augmenter sur la même période l'efficacité énergétique de 20% et l'utilisation d'énergies renouvelables de 23%. »



Modernisation du système d'éclairage de la mairie des Mathes-La Palmyre. Après rénovation, la puissance est abaissée de 80 à 68 W et le rendement lumineux multiplié par huit.



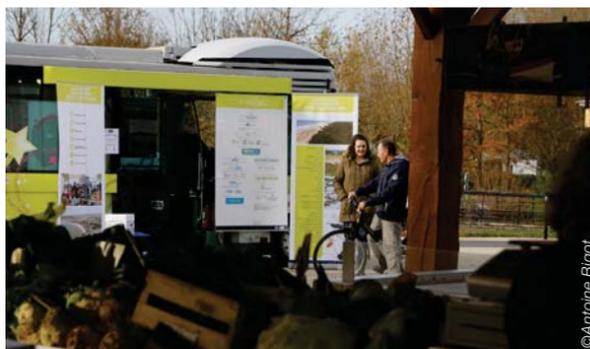
RÉVISION DU SCoT

Échangeons et construisons ensemble l'avenir de notre territoire

Comment accueillir des jeunes et des familles, notamment à travers la création de nouveaux emplois d'ici 2040 ? Comment diversifier le tissu économique ? Tels sont les enjeux de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), adoptée le 27 mai par les élus communautaires. Le SCoT est un document de planification relevant du code de l'urbanisme et centré sur un projet de territoire. Il définit précisément les objectifs à atteindre dans les domaines des politiques publiques ainsi que les moyens d'actions à mobiliser pour y répondre.

Le projet de territoire se façonne autour de trois notions clés : équilibre, cohérence et anticipation. Il s'agit de trouver l'équilibre entre le développement et l'urbanisation tout en protégeant les ressources naturelles dont nous disposons, harmoniser les multiples politiques publiques mises en œuvre afin d'atteindre un objectif commun et enfin préparer l'avenir du territoire avec 20 000 habitants supplémentaires attendus en 2040.

Cette démarche se mène avec les habitants, les associations et les partenaires économiques et institutionnels de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Toutes ces composantes de la société sont associées à la réflexion, pendant l'élaboration du projet de territoire. Des documents concernant la révision du SCoT ainsi qu'un registre pour le recueil des observations sont mis à la disposition du public au siège de la CARA. Une adresse électronique (scot@agglo-royan.fr) permet également de recueillir les observations et de répondre aux demandes d'information sur ces sujets.

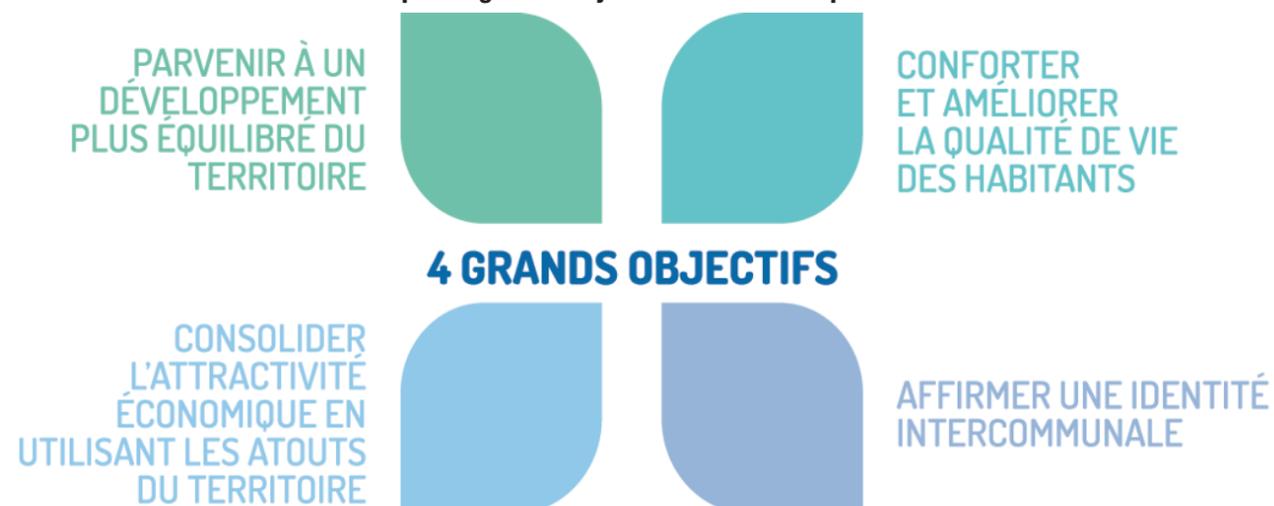
*Réunions et expositions publiques*

Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), des réunions et expositions publiques sont proposées aux habitants afin de partager le projet et fixer les grandes orientations de développement du territoire à l'horizon des vingt prochaines années. Au mois de novembre et de décembre, un minibus a ainsi parcouru les 34 communes de la CARA, pour proposer aux habitants de s'exprimer sur leur cadre de vie, découvrir et comprendre le territoire... Marion Michaud et Sophie Carolus (service aménagement de la CARA) étaient présentes pour échanger avec les habitants sur le territoire et s'exprimer sur son avenir.

Visible jusqu'en été 2017, une exposition a également été installée au siège de l'Agglomération, 107, avenue de Rochefort à Royan.



Informations au 05 46 22 19 20.

Les quatre grands objectifs du territoire pour 2040*140 élus enrichissent le projet de territoire*

Les élus du territoire ont été conviés à une réunion de travail pour imaginer l'avenir du territoire dans les vingt prochaines années, le 27 octobre à la salle Salicorne de Saujon. Près d'un tiers des 600 élus municipaux que compte l'Agglomération a participé à cet atelier organisé dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Plusieurs enjeux d'importance ont été évoqués à cette occasion, comme l'évolution de la population (20 000 habitants supplémentaires sont attendus en 2040), l'offre immobilière, les transports ou les surfaces agricoles... « Cette réunion a permis de recueillir la vision des élus sur les enjeux qui nous attendent, explique Francis Herbert, vice-président

de la CARA en charge du SCoT. *Nous souhaitons ainsi enrichir notre projet de territoire, qui n'est bien entendu pas figé, en nous appuyant sur leur expérience, dans une démarche participative.* »

La consultation ne s'arrête pas là, quatre réunions publiques organisées en novembre ayant également permis aux habitants d'exprimer leur point de vue, ainsi que leurs attentes. Un bus info a également circulé dans plusieurs communes de l'Agglomération pour recueillir la parole des habitants. Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de se prononcer, il est encore possible de participer à cette consultation au siège de la CARA à Royan.

*Un projet partagé et construit avec les habitants*

Au mois de novembre, quatre réunions publiques ont eu lieu à Royan, Cozes, La Tremblade et Saujon, afin de partager le projet et fixer les grandes orientations de développement du territoire à l'horizon des vingt prochaines années.



Natura 2000 : la CARA vous accompagne

Le réseau « Natura 2000 » englobe plusieurs sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et de leurs habitats. Objectif ? Préserver la nature tout en tenant compte des enjeux socio-économiques. Cette démarche n'exclut nullement la mise en œuvre de projets d'aménagements, mais elle demande d'en évaluer les incidences. Sandra Dobigny, chargée de mission au service environnement de la CARA, reçoit et accompagne les porteurs de projets.

Natura 2000 tente d'assurer un équilibre entre la préservation de la biodiversité (notamment de nos marais) et les activités humaines. Lorsqu'un projet ou une manifestation s'organise dans un site Natura 2000 ou à proximité, une « évaluation des incidences » doit être réalisée en amont par le porteur de projet. Pour qu'un aménagement et des travaux soient acceptés, ils doivent en effet être compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces notifiés par Natura 2000. « Souvent les gens associent Natura 2000 avec interdiction », souligne Clémentine Guillaud, responsable du service Environnement de la CARA. Or, bien souvent, ce n'est pas Natura 2000 qui vient contraindre leurs projets mais d'autres réglementations, comme la loi sur l'eau ou la loi littoral... La majorité des évaluations d'incidences sont validées par les services instructeurs. Dans quelques cas des mesures compensatoires sont mises en place afin que le projet n'engendre pas d'impacts négatifs sur le milieu naturel. »

CONCILIER LES ENJEUX NATURA 2000 AVEC SON PROJET
Pour mieux évaluer les incidences de leurs futurs travaux, les porteurs de projets peuvent s'adresser à l'animatrice Natura 2000. Basée au siège de la CARA, Sandra Dobigny rappelle que chaque initiative est d'abord soumise au code de l'environnement, de l'urbanisme et parfois au code rural. « Si le terrain se situe dans le périmètre de Natura 2000, une demande de permis de construire ou d'aménager doit être accompagnée d'une évaluation des incidences ». Cette ingénieure écologue joue directement un rôle de conseil auprès du grand public : « j'apporte gratuitement un appui technique et j'aide le porteur de projet à remplir son dossier (facultatif). Je ne formule pas d'avis sur le projet (c'est le rôle des services instructeurs). En général, je me rends sur le terrain avec la personne, pour mieux mesurer le projet mais aussi pour la sensibiliser aux enjeux du site. Notre territoire naturel est exceptionnel, il faut apprendre à le connaître et à le préserver ! Dans le cadre d'une évaluation des incidences, il s'agit d'identifier les effets d'une intervention humaine le plus précisément et le plus honnêtement possible.

Un concert, des travaux, un rallye automobile, un projet de construction... au final 95 % des dossiers que j'ai pu accompagner sont acceptés. »

EN PRISE DIRECTE AVEC UNE NATURE « RARE, VULNÉRABLE ET SPÉCIFIQUE »

UNE NATURE « RARE, VULNÉRABLE ET SPÉCIFIQUE ». Sandra Dobigny est aussi très présente sur le terrain. « Je sensibilise les élus, mais aussi nos habitants et le jeune public, aux bénéfices de la nature et de nos espaces naturels. Cette année, j'ai notamment accompagné plusieurs écoles de Saint-Georges-de-Didonne et de Royan sur la plage de Suzac pour y observer la falaise calcaire, l'estran et ses espèces... De beaux échanges. »



NATURA 2000 = DEUX TYPES DE ZONES

■ **OISEAUX - Les Zones de Protection Spéciales (ZPS).** Elles aident à la survie et à la reproduction d'espèces d'oiseaux sauvages en servant d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais.

■ **HABITATS - FAUNE - FLORE - Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC).** On y rencontre des espèces animales et végétales à protéger, ou encore des habitats naturels menacés.

NATURA 2000 = 42 SITES EN CHARENTE-MARITIME - DONT 3 SUR LE TERRITOIRE ROYAN ATLANTIQUE - PROTÉGEANT 123 ESPÈCES D'OISEAUX ET 159 HABITATS ET ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES

DANS L'UNIVERS SECRET DES CHAUVÉ-SOURIS

Créature à la mauvaise réputation, la chauve-souris suscite encore bien des fantasmes. C'est pourtant un animal essentiellement insectivore et inoffensif pour l'homme. Il joue même un rôle majeur en tant que prédateur d'insectes ravageurs et nuisibles. « Une chauve-souris mange environ 60 000 moustiques et moucherons entre mai et octobre. C'est un mammifère fascinant, désormais protégé par la réglementation française et européenne. Elle est menacée du fait des évolutions des modes de vie et des bouleversements de son habitat naturel. »
La Nuit de la chauve-souris 2016, événement national programmé gratuitement en local le 26 août dernier, a attiré un large public. 160 personnes se sont retrouvées dans les marais, entre Saint-Dizant-du-Gua et Saint-Fort-sur-Gironde. Animée par le spécialiste Maxime Leuchtmann (de Nature Environnement 17), et Sandra Dobigny (chargée de mission Natura 2000), la balade nocturne a permis de s'immerger dans l'univers secret des demoiselles de la nuit.



Les zones humides à l'honneur

À l'initiative de BioSphère Environnement, plusieurs animations seront organisées les 3 et 4 février, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides. Cette journée commémore la signature de la convention de Ramsar du 2 février 1971 sur la conservation des zones humides. La thématique porte cette année sur l'utilité des zones humides pour la prévention des risques naturels.

Vendredi 3 février : journée d'ateliers pour les élèves des écoles. En soirée, projection publique du film « Dix ans après Katrina : plus jamais ça ? » en présence de la réalisatrice Catherine Monfajon. **Gratuit**, à la salle des fêtes de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet.

Samedi 4 février : à partir de 9h30, sortie découverte, repas paysan bio à la Ferme de La Gravelle à Mortagne-sur-Gironde, projections, exposition-forum, animations enfants-familles, artistes locaux, apéro scientifique avec quatre mini-conférences... Soirée de clôture avec la projection du documentaire « Marée haute sur la France » suivi d'un échange avec la réalisatrice Catherine Monfajon et Nadia Sanz Casas du Conservatoire du Littoral. **Gratuit**, ancienne école sur le port de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet.

➔ Programme et informations complémentaires sur le site www.biosphere-environnement.com.



NATURA 2000, pour en savoir plus :

- « Focus Natura 2000, notre nature précisée », lettre d'information grand public lancée en juin 2015.
- Site Web dédié à l'animation Natura 2000 : <http://marais-falaises-estuaire-gironde.n2000.fr>
- animations scolaires gratuites sur demande : visite de terrain sur l'une des trois thématiques : estuaire de la Gironde, zones humides ou pelouses calcaires.

Contact : Sandra Dobigny, chargée de mission Natura 2000

Tél : 05 46 22 19 20
Courriel : s.dobigny@agglo-royan.fr
www.agglo-royan.fr/natura2000



Service civique à l'étranger : « faites-le maintenant ! »

Maëva, Agathe et Fleur sont parties quatre mois à l'étranger pour une mission de service civique. En novembre, elles ont fait part de leur expérience aux jeunes de la Mission locale.

Agathe ne savait pas quoi faire après le bac. Fleur voulait partir à l'étranger et Maëva cherchait « une alternative » entre les études et l'entrée dans la vie professionnelle. Âgées de 19 à 25 ans, toutes les trois avaient aussi envie d'aider, de « tisser des liens avec les gens », de « donner de [leur] personne ». À la Mission locale, on leur a proposé de s'engager dans le service civique à l'international, pour un séjour de quatre mois dans un pays en développement, auprès d'un organisme à but non lucratif. Avec ce dispositif financé par l'état, plus de 2 000 jeunes sont partis depuis 2010 dans 90 pays à travers le monde pour des missions d'intérêt général.

Au mois de juin, les trois jeunes femmes ont pris l'avion pour les Philippines, Madagascar et le Maroc, avec une mission similaire : interviewer, prendre des photos et des vidéos des jeunes volontaires y effectuant une mission avant de revenir en France témoigner sur cet engagement. Depuis leur retour en octobre, elles racontent ainsi leur expérience au sein des missions locales du département. « Partez, n'ayez pas peur, il faut vous lancer ! », ont-elles tenté de convaincre une vingtaine de jeunes rassemblés le 21 novembre à la Mission locale Royan Atlantique. « On ne vous demande aucun diplôme ni expérience professionnelle, juste de la motivation. Le transport et l'hébergement sont pris en charge. Nous avons un tuteur sur place, le statut de volontaire et une allocation de 570 euros. Et quatre mois, cela passe vite. C'est une sacrée expérience qui fait du bien. »

Originaire de Chaniers, Maëva a pu travailler avec des enfants des bas quartiers dans une école de

cirque à Madagascar. « Au début, ce n'était pas évident. Madagascar est l'un des pays les plus pauvres au monde. Il m'a fallu une ou deux semaines pour me mettre dans le bain. Pour partir à l'étranger, il faut être ouvert d'esprit, c'est tout. » Agathe, qui habite à Cozes, a suivi une formation avant de partir filmer les volontaires français dans une association marocaine. Résultat : « j'ai appris la réalisation, la prise de vues, le montage. Cela me plaît énormément et je vais continuer dans cette voie ». Confrontée à la pauvreté, Agathe s'est rendu compte « qu'on a une façon de vivre très matérialiste, et qu'on peut être heureux sans se prendre la tête avec des choses inutiles ». Fleur, qui vient de Saintes, s'est également occupée des enfants des rues aux Philippines, en se débrouillant pour communiquer. « Mon anglais n'était pas très bon. Je faisais un gros blocage. Et là-bas, c'est venu tout seul. » « Si vous avez une idée dans la tête, faites-le maintenant, ajoute-t-elle. Ce n'est pas quand vous aurez un enfant ou un prêt à rembourser que vous pourrez partir aisément. »

Au-delà de la mission, le service civique offre ainsi une occasion de découvrir le monde, de réfléchir à son avenir et de prendre confiance en soi. « Cela nécessite un effort d'adaptation, souligne Guayarmina Martin, conseillère à la Mission locale. Une mission à l'étranger développe la débrouillardise, la patience, l'ouverture aux autres. Des compétences bien utiles dans la vie. »

■ Renseignements :
www.service-civique.gouv.fr et auprès de **Guayarmina Martin** à la Mission locale Royan Atlantique, 69 rue Paul Doumer à Royan : 05 46 06 96 16.



PARCS D'ACTIVITÉS, NOUVELLE AQUITAINE, FONDS EUROPÉENS...

Des moyens renforcés pour l'action économique

Le groupe d'action locale pêche aquaculture Marennes Oléron à la plateforme conchylicole de La Tremblade.

L'emploi et l'économie apparaissent en tête des six objectifs prioritaires déclinés par Jean-Pierre Tallieu, le président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, lors de son investiture pour la mandature 2014-2020. « Le contexte économique national nous impose de prendre les mesures nécessaires, à notre échelle territoriale, pour ne pas rester spectateurs de la dégradation de la situation économique et de ses effets sur les habitants de la CARA, avait-il annoncé le 28 avril 2014. Pour cela, il nous faut renforcer notre action en matière de développement économique ».

Depuis douze ans, l'intercommunalité a déjà aménagé plus de 50 hectares de zones d'activités économiques pour permettre aux entreprises de s'agrandir ou de s'implanter sur le territoire. Son intervention dans ce domaine va prendre une nouvelle ampleur,

au cours des prochaines années, avec la gestion et le développement des vingt zones d'activités communales transférées le 1^{er} janvier 2017 à la Communauté d'Agglomération, en application de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

Cette loi reconnaît de nouvelles compétences obligatoires aux communautés de communes et d'agglomération, dont l'action en matière de développement économique. Avec la maîtrise des zones d'activités, elle fait aussi de notre intercommunalité un interlocuteur privilégié de la Nouvelle Aquitaine pour l'accompagnement et la compétitivité des entreprises, en soutenant l'innovation dans tous les domaines. Si elle s'élargit désormais à la grande Région, l'action économique, sur notre territoire, va également bénéficier du soutien de l'Europe. Près de

3 millions d'euros vont ainsi être affectés aux projets portés par les acteurs locaux, publics et privés, pour le développement des zones rurales, de la filière ostréicole et de la pêche.

Avec de nouvelles compétences et une action accrue au sein de la Nouvelle Aquitaine, avec le lancement d'un guichet unique pour les porteurs de projets ou encore la création d'un quartier d'affaires près de la gare intermodale de Royan, avec les projets de développement en partie financés par des fonds européens, les élus et les services communautaires agissent au quotidien pour soutenir l'emploi et le dynamisme économique. Ce dossier vous donnera un aperçu de la manière dont cet objectif prioritaire peut se décliner en réalisations concrètes, au profit des entreprises et des habitants de notre Agglomération.



Les zones d'activités transférées à l'Agglomération

Vingt zones d'activités économiques aménagées par les communes seront confiées le 1^{er} janvier 2017 à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), dont celles de Royan2 et de La Queue de l'âne à Saint-Sulpice-de-Royan. Pascal Ferchaud, vice-président de la CARA en charge de l'économie et du tourisme, précise les enjeux de ce transfert de compétences.

Pourquoi ces zones d'activités communales sont-elles transférées à l'Agglomération ?

Jusqu'à présent, les communes conservaient une compétence en matière de développement économique, en ne confiant à l'intercommunalité que les actions « d'intérêt communautaire ». À ce titre, la CARA a notamment aménagé sept parcs d'activités économiques d'intérêt communautaire à Saint-Georges-de-Didonne (Les Portes de l'Estuaire), Vaux-sur-Mer (Val Lumière), Saujon (Les Touzelleries et La Roue), La Tremblade (Les Brégaudières), Cozes (Les Groix) et Arvert (Les Justices). En douze ans, l'Agglomération aura donc mis à la disposition des entreprises une cinquantaine d'hectares pour s'agrandir ou s'implanter sur notre territoire. La loi NOTRe modifie cet équilibre en supprimant l'intérêt communautaire pour les actions de développement économique et les zones d'activités, qui sont transférées de plein droit à l'intercommunalité. La CARA devient ainsi seule responsable ou référente pour l'aménagement, la commercialisation, le développement et la gestion de ces parcs d'activités.

Comment s'effectue ce transfert de compétence ?

Nous avons tout d'abord dressé un inventaire complet des 165 espaces économiques présents sur le territoire, qui n'ont pas tous vocation à devenir communautaires. Nous avons donc écarté les activités isolées pour retenir 20 parcs économiques dans 15 communes. Nous avons ensuite réalisé un état des lieux pour mesurer le coût de remise à niveau de la voirie, du réseau d'eaux pluviales, de l'éclairage, de la signalétique ou des espaces verts.

Une commission locale d'évaluation des charges de transferts se réunira en 2017 pour arrêter la valeur de chaque zone et le montant des investissements à y réaliser. Il n'y aura pas de perdant ni de gagnant et l'opération sera neutre pour les communes et pour l'Agglomération. Ce qui sera dépensé pour la remise en état des zones sera récupéré sur les attributions de compensation versées aux communes. À long terme, la gestion des zones représentera toutefois un coût supplémentaire pour l'Agglomération.

Quel intérêt y-a-t-il à confier toutes les zones d'activités à l'Agglomération ?

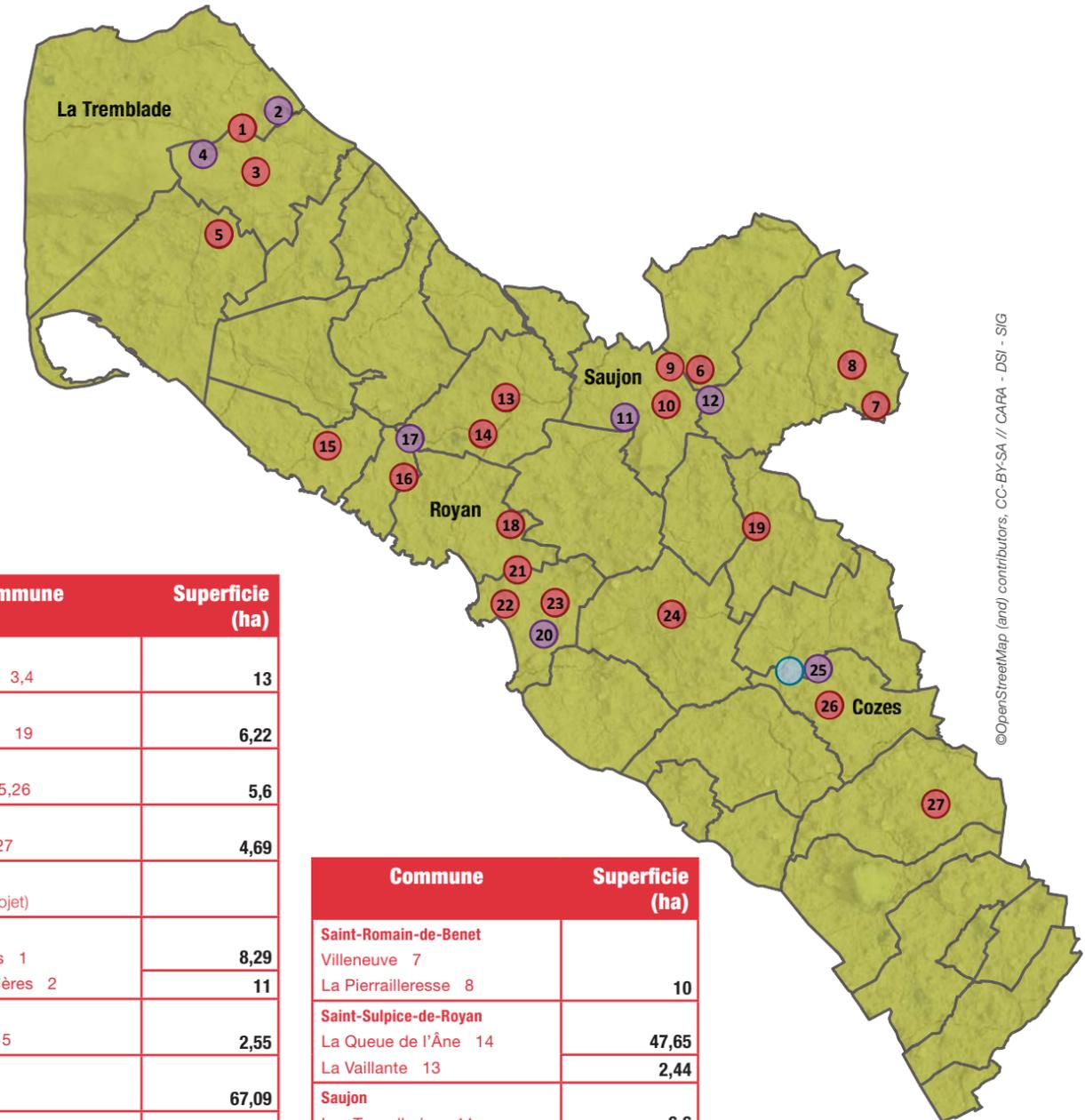
Un intérêt majeur : cette réforme donne la possibilité aux élus communautaires de mettre en œuvre sur la durée une politique globale et cohérente des zones d'activités à l'échelle du territoire, plutôt que d'additionner les projets individuels, parfois mal situés ou se faisant concurrence entre eux. La maîtrise des zones d'activités va nous permettre de travailler progressivement sur leur vocation, leur complémentarité, les synergies qui peuvent exister entre elles. Elles vont en outre bénéficier d'une signalétique commune et d'un entretien adapté à leur importance et à leur fréquentation. Royan 2, Val Lumière ou La Queue de l'Âne, qui accueillent un public nombreux, bénéficieront par exemple d'une intervention soutenue. Cette nouvelle organisation va également nous rapprocher considérablement des entreprises du territoire, pour laquelle l'Agglomération devient l'interlocuteur unique. Cela permettra d'accélérer les projets et la réponse aux besoins des entrepreneurs.

Quel rôle joueront désormais les communes ?

Ce n'est pas parce que la compétence du développement économique est transférée intégralement à l'Agglomération que nous allons travailler sans les élus des communes, qui ont une bonne connaissance de leurs entreprises. Nous rencontrerons en 2017 les associations et les élus pour construire ensemble notre politique de développement des zones d'activités.

27 zones dédiées à l'activité économique

Les 20 zones transférées à la communauté d'Agglomération s'ajoutent aux sept parcs communautaires aménagés depuis 2004. Au total, l'intercommunalité est chargée d'assurer la gestion, le développement, l'animation et l'entretien de plus de 250 hectares dédiés à l'activité économique sur tout le territoire.



Commune	Superficie (ha)
Arvert	
Les Justices 3,4	13
Corme-Ecluse	
«Les Fadets» 19	6,22
Cozes	
Les Groix 25,26	5,6
Epargnes	
La Bastille 27	4,69
Grézac	
Bel Air (en projet)	
La Tremblade	
Les Brassons 1	8,29
Les Brégaudières 2	11
Les Mathes	
ZA du Néré 5	2,55
Royan	
Royan 2 18	67,09
Sablonceaux	
Gâte-Bien 6	10,61
Saint-Georges-de-Didonne	
Les Portes de l'Estuaire 20,23	14,3
Les Prés d'Enlias 21	3,34
La Raboine 22	2,04
Saint-Palais-sur-Mer	
La Borderie 15	1,19

Commune	Superficie (ha)
Saint-Romain-de-Benet	
Villeneuve 7	
La Pierraillesse 8	10
Saint-Sulpice-de-Royan	
La Queue de l'Âne 14	47,65
La Vaillante 13	2,44
Saujon	
Les Touzelleries 11	6,6
La Roue 12	5,87
Pré du Canal 10	8,19
La Croix du Bourdon 9	5,62
Semussac	
Pré Chardon 24	5,68
Vaux-sur-Mer	
Val Lumière 1 16	
Val Lumière 2 17	26,5

■ ZAE communautaires
 ■ ZAE en cours de transfert
 ■ Réserve foncière

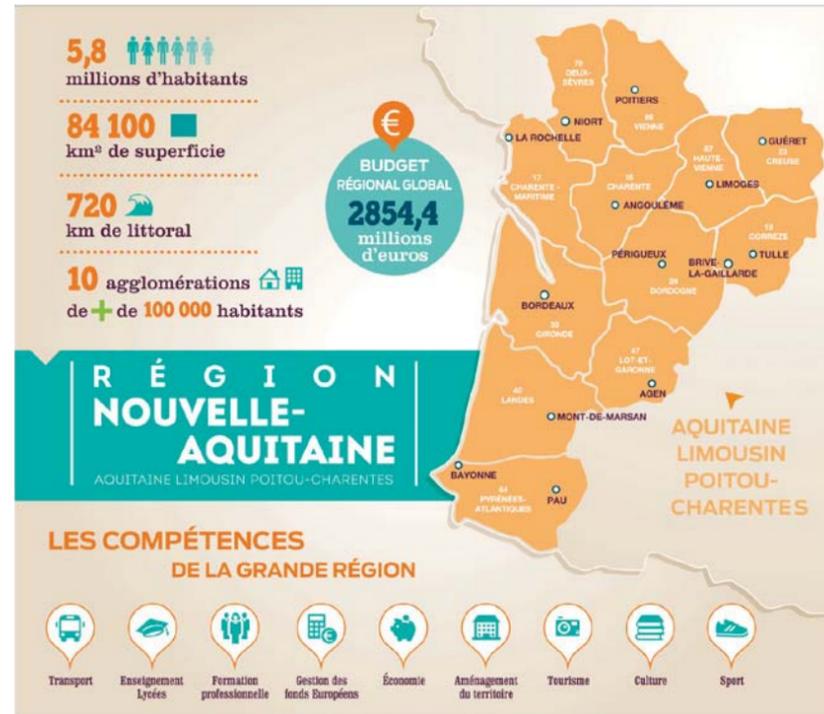
L'Agglomération, interlocuteur privilégié de la grande région

Aides aux entreprises, investissement immobilier, soutien à l'internationalisation et à l'innovation... Au sein de la Nouvelle Aquitaine, chef de file en matière de développement économique, l'Agglomération devient un interlocuteur privilégié sur son territoire.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a considérablement renforcé les attributions des régions en matière de développement économique. Désormais seule habilitée à attribuer certaines aides aux entreprises, la région a également la responsabilité d'élaborer un schéma régional en matière de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SREII).

Ce document stratégique, qui devait être adopté le 19 décembre par les élus de la Nouvelle Aquitaine, fixe les grandes orientations du développement économique pour les cinq prochaines années. Il concerne notamment l'accompagnement et la compétitivité des entreprises via l'innovation, la structuration des filières, la modernisation de l'outil productif ou encore les aides à l'export. Ce document prescriptif s'impose aux autres collectivités locales, en encadrant leurs interventions auprès des entreprises. « *Toutes nos actions devront être compatibles avec le schéma régional*, résume Pascal Ferchaud, vice-président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique en charge de l'économie. *L'Agglomération devient ainsi un interlocuteur privilégié, sur son territoire, pour la mise en œuvre de la stratégie régionale, dans un cadre qui sera précisé par convention.* »

La volonté régionale est d'accompagner les entreprises pour qu'elles grandissent, en soutenant l'innovation dans tous les domaines : technologique, social, design, procédés ou organisation. Pour faire croître les entreprises régionales, les exportations de-



ront aussi être diversifiées. C'est pourquoi la Région accompagnera les investissements structurants du territoire, en s'attachant aux compétences et ressources transversales : la formation, les infrastructures, la stratégie. « *Ce schéma nous propose une nouvelle approche salvatrice, poursuit Pascal Ferchaud. Plutôt que d'ajouter les dispositifs en saupoudrant les aides, nous allons davantage travailler sur les filières professionnelles, la transversalité et l'innovation sous toutes ses formes. Comment s'associer pour se développer ensemble, comment mutualiser nos moyens pour la recherche et la formation ? Comment exporter nos savoir-faire ?* »

Sur notre territoire, plusieurs filières d'avenir pourraient bénéficier du soutien régional : la croissance bleue liée aux activités marines, les énergies renouvelables, la vente de produits agricoles en circuits courts, l'économie du bien-être (cosmétique, nutrition...) ou encore l'industrie de la culture et de la création. « *La Nouvelle Aquitaine nous offre un formidable levier pour concevoir*

différemment le développement économique, pour créer de nouveaux emplois en rompant avec nos habitudes » souligne Xavier Pasteau, développeur économique et chef du service commerce, artisanat et industrie de la CARA.

SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

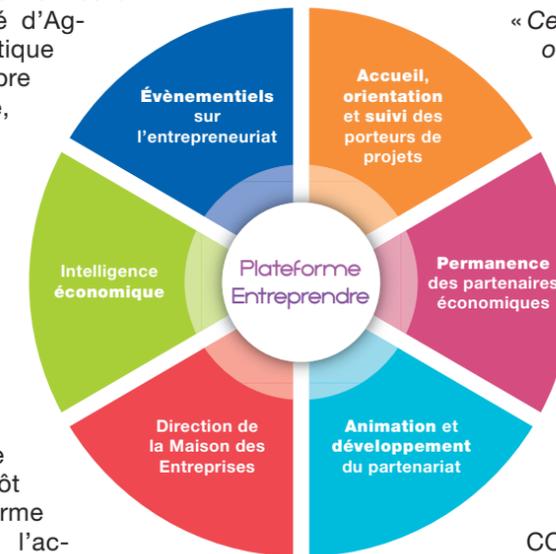
La loi NOTRe attribue une nouvelle compétence aux intercommunalités : la politique locale du commerce, avec le soutien au grand commerce ou au commerce de proximité. « *La loi laisse ici la possibilité d'un partage de compétence entre les communes et leur intercommunalité*, précise Pascal Ferchaud. *Si elles le souhaitent, les communes peuvent ainsi conserver leurs actions d'animation et de soutien aux commerces de proximité. Nous avons jusqu'à la fin de l'année 2017 pour trouver un accord sur ce volet de l'intervention économique.* »

Un guichet unique pour les porteurs de projets

À qui faut-il s'adresser pour obtenir soutien et conseils quand on veut créer une activité, reprendre ou céder une entreprise ? Associations professionnelles, chambres consulaires, services de la Région ou de l'Agglomération... Il existe à l'heure actuelle plusieurs acteurs qui peuvent aider les porteurs de projets. Pour simplifier leurs démarches, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a lancé le 29 novembre la Plateforme Entreprendre, un nouveau service intégré et multi-partenarial d'appui aux entrepreneurs du territoire.

Il s'agit d'un guichet unique grâce auquel les porteurs de projets (création, reprise ou transmission) auront accès à tous les dispositifs existants en ne franchissant qu'une seule porte. Point unique de dépôt des dossiers, cette plateforme regroupera ainsi l'accueil, l'accompagnement et le suivi, en assurant la coordination et le partenariat entre les différents acteurs économiques du territoire. Situé à l'annexe de la CARA, 17, rue de l'Électricité à Royan, le nouvel espace a pour mission de mo-

biliser toutes les compétences pour apporter des solutions aux questions que se pose un créateur ou un chef d'entreprise : monter un dossier financier, construire ou louer un bâtiment, trouver des aides, transmettre son entreprise, bénéficier d'une aide au recrutement, développer ses marchés, etc...



« *Cette plateforme constitue aussi un outil d'intelligence économique et de prospection auprès des investisseurs*, précise Xavier Pasteau, développeur économique et responsable du service commerce, artisanat et industrie à la CARA. *Elle fonctionnera avec nos partenaires comme une mini agence de développement économique du territoire, avec la perspective d'intégrer la future Maison des Entreprises de la CARA, en projet dans le quartier de la gare.* »

CONTACT :
Plateforme Entreprendre, 17, rue de l'électricité 17200 Royan

Sébastien LAMY : tél : 05 46 39 64 22 -
plateforme.entreprendre@agallo-royan.fr

Un quartier d'affaires en projet près de la gare de Royan



L'Établissement public foncier (EPF) a engagé cet automne la démolition d'anciens bâtiments situés sur un terrain situé rue de l'Électricité et boulevard Franck Lamy, à proximité de la gare intermodale de Royan. Ces parcelles, aujourd'hui en friche, ont été acquises au cours des dernières années par l'EPF pour le compte

de la Communauté d'Agglomération Royan atlantique. La maîtrise foncière de cet espace était en effet nécessaire pour assurer l'entrée et la sortie des véhicules, et surtout pour redynamiser ce quartier central de l'Agglomération. En partenariat étroit avec la ville de Royan, la CARA projette en effet d'y créer une Maison

des entreprises, susceptible de regrouper des services à destination des entreprises et du monde économique : une pépinière pour accueillir des activités en démarrage, un espace de travail partagé (co-working), des bureaux et salles de réunions pouvant être loués...

Le nouveau lieu pourrait en outre accueillir la Plateforme Entreprendre lancée le 29 novembre, ainsi que des espaces commerciaux et de services (hôtellerie, restauration...) associés aux entreprises. Ce projet sera mené en étroite collaboration avec la ville de Royan, à la faveur et dans le cadre de la révision du PLU communal et du schéma de cohérence territoriale de la CARA (SCoT).

Des projets de développement soutenus par l'Europe

L'Europe s'engage à investir sur notre territoire près de 3 millions d'euros pour soutenir la filière ostréicole et le développement des zones rurales. Les projets financés par le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et le fonds européen agricole pour le développement rural (LEADER) ont la particularité d'être portés collectivement et définis par les acteurs eux-mêmes.

1,1 MILLION D'EUROS POUR LA PÊCHE ET L'OSTRÉICULTURE

Sept communes de l'Agglomération Royan Atlantique font partie du territoire de l'indication géographique protégée (IGP) « huîtres Marennes-Oléron », qui représente 80% des établissements ostréicoles de Charente-Maritime avec plus de 760 entreprises. L'importance de la conchyliculture dans l'économie locale nécessite de développer et de porter de nouveaux projets innovants pour conforter cette filière et les emplois qui en dépendent.



Le territoire Marennes-Oléron.

L'Europe soutient la prospérité économique et sociale des territoires dépendant de la pêche et de l'aquaculture du littoral français avec le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Celui-ci permet d'accompagner des projets portant sur le développement économique des filières (aide à l'innovation, soutien aux circuits de distribution locale...), la valorisation des professions (formation et information des professionnels, attractivité des métiers de la mer), la préservation des milieux (qualité de l'eau, gestion des marais, amélioration des pratiques professionnelles,...) ou

encore la mise en avant des savoir-faire locaux et du patrimoine maritime.

Pour mettre en œuvre ce programme de développement à l'échelle du périmètre de l'IGP « huîtres Marennes-Oléron », une enveloppe de 1,1 million d'euros a été allouée au partenariat constitué entre le Pays Marennes Oléron et les Agglomérations Royan Atlantique et Rochefort Océan, en lien étroit avec le Comité régional des pêches, le port de La Cotinière et le Comité régional conchylicole.

ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

ASSOCIÉS DANS LE CHOIX DES PROJETS

L'originalité du FEAMP réside dans son mode de gouvernance. Localement, les fonds alloués par l'Europe sont gérés par un groupe d'action locale pêche aquaculture (GALPA), qui est composé de représentants des acteurs locaux, publics et privés (particulièrement les filières professionnelles). Le GALPA a la tâche de sélectionner les opérations et de déterminer le montant des aides accordées aux projets locaux. C'est lui qui définit la stratégie de développement en faveur de la pêche et de l'aquaculture du territoire.

Contacts :

Groupe d'Action Locale Pêche Aquaculture Marennes Oléron
Amélie PERRAUDEAU : 05 46 75 23 89 / a.perraudEAU@marennes-oleron.com
Pays Marennes Oléron, 22 rue Dubois Meynardie, 17320 Marennes

François AMAND, chargé de mission Europe : 05 46 39 64 33 / f.amand@agglo-royan.fr



« Un soutien à l'investissement et à l'innovation »

Travailler ensemble pour soutenir des projets de développement : le 17 novembre à La Tremblade, élus et représentants des filières professionnelles ont participé à la première réunion du groupe d'action locale pêche aquaculture (galpa). Celui-ci va bénéficier d'une enveloppe de 1,1 million d'euros pour conduire une stratégie réunissant 30 communes de l'IGP « huîtres Marennes Oléron » et leurs 65 000 habitants.



« PARTICIPER AU REPEULEMENT DES CIVELLES ». Éric Blanc, vice-président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins. « Nous avons encore dix entreprises spécialisées dans les civelles sur le port de l'Éguille et six à La Tremblade. Ces bateaux participent à un projet de repeuplement des civelles dédié aux marais charentais. Depuis quatre ans, nous avons de très bons résultats. J'encourage tous les acteurs qui bordent la Seudre à maintenir les flottilles de pêche, qui font aussi des choses pour l'environnement et la survie des espèces. »

« LE BASSIN HISTORIQUE DE MARENNES-OLÉRON RECONSTITUÉ ». Mickaël Vallet, maire de Marennes et président du pôle d'équilibre territorial et rural du pays Marennes-Oléron. « La rive gauche de la Seudre n'était pas concernée par le précédent programme des fonds européens pour la pêche et la conchyliculture. C'est aujourd'hui une grande satisfaction d'avoir pu reconstituer le bassin historique de Marennes-Oléron. Le travail en réseau, entre les acteurs publics et les professionnels, est aussi important que l'aspect financier. »

« DES INVESTISSEMENTS POUR RÉDUIRE LA MORTALITÉ DES HŪITRES ». Frédéric Moinardeau et Emmanuelle Papin, Huîtres Yves Papin à La Tremblade. « Avec 19 personnes employées à l'année, nous produisons 400 tonnes d'huîtres. C'est un volume important qui nous a permis d'investir dans la partie froide, afin de purifier et supprimer presque entièrement la mortalité des huîtres, notamment celles de nos parcs de Normandie. Mais tout le monde n'a pas la possibilité de le faire. C'est pourquoi il faut aussi soutenir les petits producteurs. »

« LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE NOTRE AIDE ». François Patsouris, représentant de la CARA au sein du groupe local : « Le territoire de l'indication géographique protégée Marennes Oléron rassemble 250 entreprises sur la rive gauche de la Seudre. Il a des potentialités énormes qui ne demandent qu'à être exploitées. Les ostréiculteurs, les industriels comme l'entreprise Mulot, c'est dans l'innovation et la recherche qu'ils ont besoin de notre soutien. À nous de réunir toutes ces entreprises pour voir comment nous pouvons les aider. »

« RECONQUÉRIR LES CLAIRES DE SARTIÈRES ». Laurent Champeau, directeur du comité régional conchylicole : « Il y a un volet concernant les marais dans notre stratégie. Toutes les claires de sartières sont en effet moins utilisées, car elles sont submersibles et moins accessibles. Or, ce sont d'excellentes claires pour l'affinage. Il y a vraiment une reconquête à engager. Les fonds européens peuvent nous y aider, comme ils peuvent bénéficier aux entreprises qui investissent et qui innovent. On peut monter des dossiers sur la valorisation du byssus de moule, la faisabilité de nouveaux collecteurs pour les naissains d'huîtres en plastique biosourcé ou encore l'analyse du cycle de vie de la filière mytilicole... »



François Pastouris, Mickaël Vallet, Emmanuelle Papin et Frédéric Moinardeau, le 14 novembre à La Tremblade, lors de la visite des Huîtres Yves Papin.

Une stratégie et des moyens pour le développement des zones rurales

Loin de Bruxelles ou de Strasbourg, l'Europe intervient aussi très localement pour le développement des zones rurales. Une enveloppe de 1,7 million d'euros a ainsi été allouée à notre territoire pour mettre en œuvre une stratégie locale de développement et financer des projets innovants dans le cadre du programme européen LEADER (liaisons entre actions de développement de l'économie rurale).

Ce programme présente la particularité d'être géré localement par un groupe d'action locale (GAL) porté par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Constitué d'une trentaine de personnes issues du secteur privé, du monde associatif et d'élus locaux, ce groupe a pour mission d'élaborer et de conduire la stratégie locale de développement. Objectif : renforcer l'attractivité du territoire, en particulier de ses zones rurales, en s'appuyant sur ses atouts à travers la mise en œuvre de projets novateurs soutenus par les fonds européens.

Pour cela, trois axes d'intervention ont été retenus :

- favoriser le développement de l'économie productive locale agricole ;
- valoriser et accroître l'attractivité économique et résidentielle du territoire ;
- repenser l'offre touristique dans une logique de complémentarité entre les espaces ruraux et littoraux.

Le groupe d'action locale pourra ainsi accompagner, d'ici 2020, les exploitants agricoles, artisans, commerçants, petites entreprises, associations ou collectivités dont les initiatives s'inscrivent dans cette stratégie. De l'aménagement d'un point de vente direct à la ferme à la création d'un marché bio hebdomadaire, en passant par l'ouverture d'un commerce multiservices en milieu rural ou le développement des activités de pleine nature, de nombreux projets peuvent prétendre à une subvention européenne.

Pour être soutenus financièrement, ces projets doivent toutefois se situer sur le territoire de l'Agglomération Royan Atlantique et s'inscrire dans la stratégie locale de développement définie par le GAL.



Vente directe, marché bio, activités de pleine nature... De nombreux projets sont susceptibles de bénéficier de financements européens.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Deux techniciens sont chargés d'accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration et le suivi de leurs demandes de subvention. Vous pouvez les joindre en contactant Aline Bini, animatrice LEADER au 05 46 39 6434 ou 07 84 43 59 47 (leader@agglo-royan.fr).

Toutes les informations sur le programme LEADER sont également disponibles sur le site

➤ www.agglo-royan.fr

Sentiers des arts

Regards hors saison sur les rives de Gironde



La quatrième édition des Sentiers des arts a attiré des milliers de visiteurs sur les rives de Gironde, du 17 septembre au 2 novembre. À la faveur d'un partenariat inédit entre l'Agglomération Royan Atlantique, la Communauté de communes (CdC) de Haute-Saintonge et la CdC de l'Estuaire, 22 œuvres Land Art ont été exposées dans les ports ou en pleine nature, au cœur des plus beaux paysages de l'estuaire, entre Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet et Braud-et-Saint-Louis.

Autour du port de Saint-Seurin-d'Uzet, *Esturgeon musical* de Fiona Paterson, *Embâcle* de Joël Thépault, et *Bird Landscape* de Rémi Duthoit et Franck Feurté.
Photos : Laurent Jahier.



©Yoshi Power Shot



©Yoshi Power Shot



©Catherine Gueydan

Entre Saint-Romain-sur-Gironde et Saint-Fort-sur-Gironde, *Paysage exposé* d'Arno Arts, un musée à proximité de la tour de Beaumont, où les oeuvres sont des vues sur le paysage. À Port Maubert (Saint-Fort-sur-Gironde), *Les papillons voleront toujours* d'Eizo Sakata, et une *Conversation avec le paysage* de Catherine Baas.



©Alexandre Garcia



©Alexandre Garcia

Six oeuvres exposées sur le port de Mortagne-sur-Gironde et le long de son cheminement vers l'estuaire : *Radiolaires* de Thierry Montoy, *Des requins de douelles* de Patrice Liron et *Amer* de Didier Ferment et Bruno Tondellier. Photos : Alexandre Garcia.



©Alexandre Garcia



©Stéphane Papreau



©Alexandre Garcia



©Alexandre Garcia

Phare de l'or noir de Mark Kramer, *N'importe quoi!* de Fabrice Pressigout et *Mouches en bord de mer* de Clotilde Prevost.



©Jean-Patrick Boutry



©Alexandre Garcia

Au centre : *Les ailes de la Gironde*, de Do Delaunay, se sont envolées au parc ornithologique de Terres d'Oiseaux à Braud-et-Saint-Louis. Autour : les dix oeuvres exposées au Pôle nature de Vitrezay à Saint-Sorlin-de-Conac : *Les temps archéologiques* de Sally Ducrow, *Our first home* de Maurizio Perron, *La bande à pibale* de Sophie Marty-Edward, *Terre de traces* d'Isabelle Aeschlimann Tyczka et Sandrine Boutté, *Les grandes aigrettes* de Jean-Philippe Monnard, *Tous dans le même bateau* de Christian Pierrefixe, *Bois d'ébène* de Michel Bachelet et *Reliance* de Vivianne Aubry Corvisier. Page de droite : *Les grandes aigrettes* de Jean-Philippe Monnard et *Si le vent s'y prête*, le trois-mâts d'Alix Colmant. Photos : Denis Bibal / Artgrafik.



Les résidents secondaires, un atout pour l'économie locale

Ils sont nombreux et pourtant mal connus. Une enquête inédite dévoile les usages et les attentes des propriétaires de résidences secondaires dans le département.

On compte 83 000 résidences secondaires dans le département, soit 22% de l'habitat total et 60% de l'offre d'hébergement touristique, avec plus de 410 000 lits. Pour autant, il existe très peu de données sur leurs propriétaires, une catégorie spécifique d'acteurs locaux, entre résidents permanents et touristes. Pour « fidéliser » cette clientèle et mieux prendre en compte ses attentes, une étude de grande envergure a été réalisée par Charente-Maritime Tourisme (CMT), les chambres de commerce et d'industrie de La Rochelle et Rochefort, le CNRS et l'Université de La Rochelle, à laquelle 8 000 propriétaires de résidences secondaires ont accepté de répondre.

UN ANCRAGE LOCAL ANCIEN. Premier enseignement : si on leur reproche souvent une trop faible occupation de leur logement, l'étude montre que les propriétaires de résidences secondaires sont bien

présents sur le territoire. Ils occupent leur résidence en moyenne 82 jours par an et la prêtent à une tierce personne 24 jours dans l'année. Leur ancrage local est souvent ancien (29 ans en moyenne), plus d'un propriétaire sur cinq fréquentant sa commune de résidence secondaire depuis qu'il est enfant ou adolescent. Si les propriétaires domiciliés en Île-de-France ou dans le sud-est font peu de séjours, ils restent généralement plus de quatre mois dans l'année. À l'inverse, les Picto-Charentais viennent plus souvent mais moins longtemps et très peu en été : « *les propriétaires locaux évitent la haute saison touristique et se retrouvent en nombre pendant le mois de septembre* », indique l'étude, pour qui certains « *préfèrent prêter, voire louer leur résidence secondaire pendant l'été* ».

Familles, amis, locataires sont autant de personnes qui viennent alors s'ajouter au flux touristique. « *Ce sont donc de véritables ambassadeurs de la destination touristique Charente-Maritime* », pointe l'étude : en offrant un pied à terre à leurs proches, en les conseillant sur les lieux à visiter, les résidents secondaires contribuent à forger la bonne (ou mauvaise) réputation de leur lieu de résidence secondaire et à élargir la période d'accueil du territoire sur l'année.

41 EUROS PAR JOUR. D'un point de vue économique, les propriétaires et les occupants de ces résidences secondaires jouent un rôle essentiel en soutenant la construction, par leur consommation et les taxes locales qu'ils acquittent. Au cours des cinq dernières années, 77% des propriétaires ont ainsi consacré un budget moyen annuel de plus de 4 000 euros pour des travaux dans leur résidence, en faisant le plus souvent appel à des entreprises locales. La dépense moyenne annuelle d'un ménage sur place (alimentation, restauration, loisirs, shopping, entretien du bien) s'élève à 4 127 euros, soit 41 euros par jour de présence.

Cet investissement n'est pas seulement économique : si peu d'entre eux votent dans leur commune de résidence secondaire, un propriétaire sur quatre adhère à une association locale, notamment celles relatives à la protection de l'environnement et du patrimoine. Par la récurrence de leurs séjours, ils développent alors une certaine expertise territoriale ainsi qu'une sensibilité aux changements, qui peuvent induire la volonté d'avoir leur mot à dire sur la transformation de leur espace de vie local. « *Bien que peu d'entre eux soient électeurs, ils sont au moins contribuables, et le succès de l'enquête auprès des propriétaires, comme les témoignages recueillis, ont démontré leur volonté d'être plus fortement écoutés et impliqués dans la vie locale* », souligne l'enquête.

ATTENTES ET INSATISFACTIONS

Interrogés sur leur degré de satisfaction quant à l'offre de services et d'équipements de leur commune de résidence secondaire, ainsi que sur le cadre de vie que celle-ci propose, les propriétaires ont témoigné d'un bon niveau de satisfaction global. Ils ont également profité de l'enquête par questionnaires pour faire part de leur contentement concernant l'hospitalité et le sentiment de sécurité ressentis lors de leurs séjours. Mais certains points de vigilance sont particulièrement mis en avant par les propriétaires : les conditions de stationnement et de circulation, la question de l'accès à l'Internet haut débit ou la dégradation de la propreté des communes en saison soulèvent un certain mécontentement. Concernant les commerces, la diversité de l'offre et les horaires d'ouverture sont plutôt appréciés sur le littoral durant les deux mois d'été. En revanche, hors saison, près d'un tiers des propriétaires sont insatisfaits de la diversité, et près de 20 % des horaires. La question du rapport qualité/prix est également centrale pour des propriétaires de résidences secondaires qui constatent manifestement une détérioration de la situation en période estivale.

Le rapport de synthèse de l'étude est consultable sur www.agglo-royan.fr

Qui sont les propriétaires résidents secondaires en Charente-Maritime ?

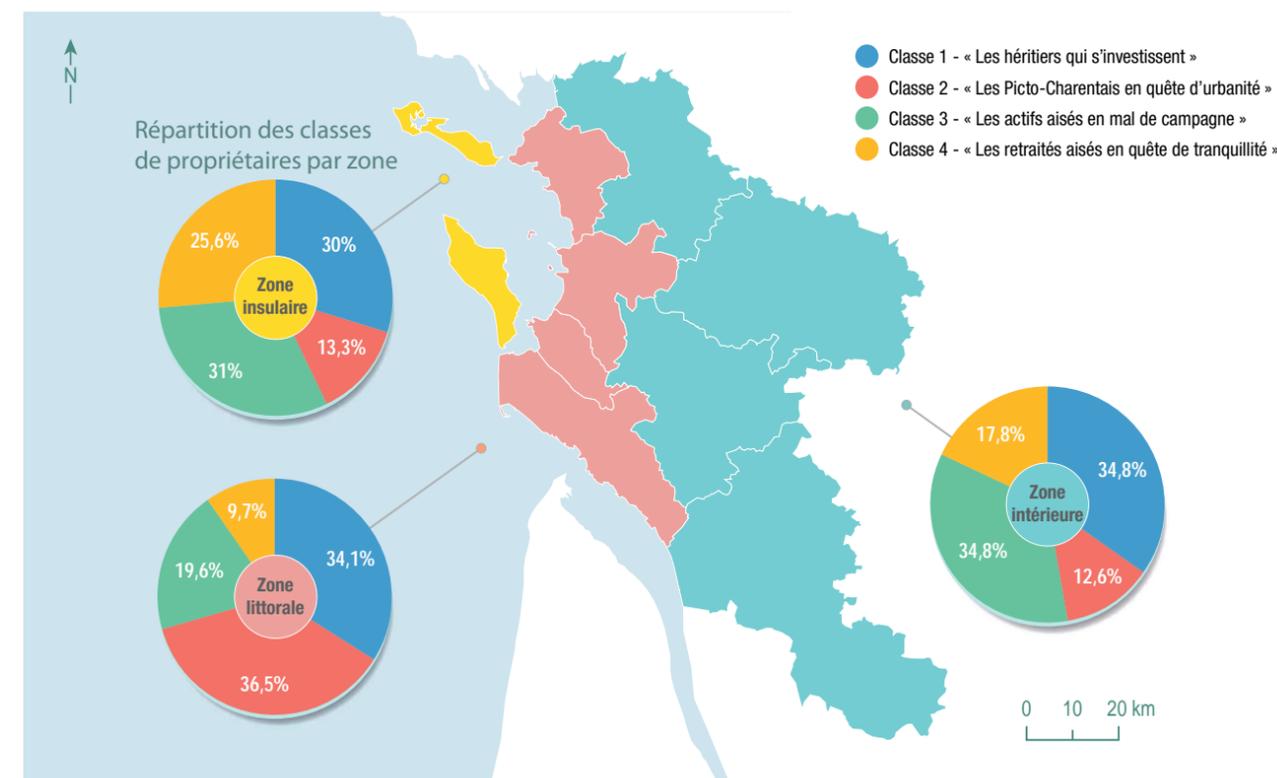
Portrait-robot

Les résultats de l'enquête permettent de dégager un portrait-robot du propriétaire de résidence secondaire à l'échelle du département de la Charente-Maritime, issu des 8 000 questionnaires exploités en 2014.



- 66 ans en moyenne
- 68 % sont retraités
- 65 % des ménages sont constitués par des couples sans enfants à charge
- 36 % sont issus de la catégorie socioprofessionnelle des « cadres et professions intellectuelles supérieures », 32 % de la catégorie « professions intermédiaires », 16 % « artisans, commerçants ou chefs d'entreprise »
- 14 % ont un revenu mensuel net inférieur à 2 200 €, une large proportion de ménages (47 %) a un revenu compris entre 2 200 € et 4 200 €, 19 % ont un revenu compris entre 4 200 € et 5 600 €, et 20 % ont un revenu supérieur
- 32 % sont domiciliés en Poitou-Charentes, 27 % en Île-de-France, 10 % en région Centre-Val de Loire
- 64 % des propriétaires ont acquis une résidence secondaire déjà construite, 18 % ont fait le choix de construire et 18 % en ont hérité
- Leur résidence secondaire en Charente-Maritime a une capacité d'accueil moyenne de 6 couchages et, dans 80 % des cas, est une maison

Répartition des classes de propriétaires par zone



RESTAURATION COLLECTIVE

Premières commandes mutualisées

Depuis plus de dix ans, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) mène une politique en faveur de la valorisation des produits locaux, notamment auprès des services de restauration collective. Ce programme a débouché en 2016 sur la mise en place d'un groupement local de commandes alimentaires.

Les achats d'aliments représentent une composante essentielle du fonctionnement d'un restaurant collectif. Ils influencent directement la qualité des produits obtenus mais aussi les relations entretenues avec les fournisseurs. Quand on sait que les achats représentent 20 à 30 % du coût total d'un repas, on mesure également l'enjeu économique.

Mutualiser les achats au niveau de la restauration collective est une « première » communautaire. « C'est aussi pour cela que ce marché n'est signé que pour un an. Cela va nous permettre par la suite de le développer et de le perfectionner », précise Michèle Carré, déléguée communautaire en charge du développement agricole. La CARA joue ici un rôle de coordonnateur. Elle réalise en amont la procédure de consultation (au nom et pour le compte des membres du groupement), dans le respect des règles de la commande publique en vigueur. « Chaque partenaire est ensuite responsable de son marché et libre dans la gestion de ses commandes.



Stéphane Arrignon, chef de cuisine au lycée de l'Atlantique.

» Les offres des producteurs ont été clôturées mi-novembre. Au terme des tests à l'aveugle, la liste des fournisseurs retenus sera dévoilée mi-décembre. Premières livraisons : janvier 2017.

DÉBOUCHÉS POUR LES PRODUCTEURS LOCAUX.

« Parce qu'ils s'engagent sur un volume d'achat, le groupement de commandes va donner de la visibilité à nos producteurs et à leur savoir-faire, poursuit Michèle Carré. À travers ce marché, ils peuvent orienter et valoriser leurs productions. Certains nous disent que ce projet est vital pour eux. » L'intérêt est également mesurable du côté des établissements qui adhèrent au groupement : « cela leur garantit d'être en conformité avec le code des marchés publics. Certains achetaient de gré à gré (sans cadre), ce qui ne permettait pas d'anticiper et de développer des relations commerciales durables ».

Vingt lots alimentaires ont ainsi été listés, les produits d'entretien constituant le 21^e lot. Chaque lot s'accompagne d'une fiche technique détaillée : provenance, quantités, fréquence de livraison, prix, etc. « L'analyse de ces données a parfois révélé de gros écarts de prix d'achat sur un même produit. En plus de gérer des volumes, cette mutualisation va permettre de serrer les prix », commente Philippe Huvé, consultant pour le compte de la CARA (RNC Conseil). À la lumière de son audit (mené sur un mois complet de facturation), les élus de la CARA ont pris conscience des avantages d'une telle démarche. Le groupement compte ainsi aujourd'hui 17 membres, dont la communauté d'Agglomération. « Ce qui est considérable pour un début. La demande s'organise et on voit déjà de belles relations humaines qui se nouent. »

GROUPEMENT DE COMMANDES 2016 : 17 PARTENAIRES ENGAGÉS

- La CARA et les communes de Breuillet / Médis / Royan / Saint-Palais-sur-Mer / Saint-Sulpice-de-Royan / Saujon / Semussac / Vaux-sur-Mer
- Le Centre Communal d'Action Sociale de La Tremblade pour l'Ehpad Les Mimosas
- Les collègues : Vieilles vignes - Cozes / Fernand Garandeau - La Tremblade / Henri Dunant et Émile Zola - Royan / André Albert - Saujon
- Les lycées : Cordouan et Atlantique - Royan

Dégustation à l'aveugle : l'étape décisive



Sur la base d'un protocole rédigé par la CARA, « quasiment » tous les lots ont été testés. Chaque adhérent a été invité à venir participer aux tests à l'aveugle réalisés en novembre : « Avec priorité au chef cuisinier ». Chaque aliment a ainsi été photographié, analysé (cru et cuit) et goûté. Après sélection, l'analyse des offres a été présentée à tous les adhérents. La CARA s'est chargée de publier l'avis d'attribution. « Nous ne retenons pour chaque lot qu'un seul fournisseur, sauf pour le lot fruits et légumes qui est multi-attributaire. »

Roony Peypouquet, gestionnaire régisseur à la Cuisine centrale de Saujon (cuisinier de formation), faisait partie des premiers testeurs. « Cette étape était vraiment nécessaire. Les fiches techniques ne sont pas suffisantes pour pouvoir bien analyser un produit et connaître un fournisseur. D'ailleurs nous avons eu d'agréables surprises... Aucun marché alimentaire n'était mis en place à Saujon. Il était important de formaliser la démarche. J'y suis moi-même familiarisé avec 15 ans d'expérience en marché public. La commune de Saujon était déjà sensibilisée et très attachée aux circuits courts, à la saisonnalité. Ce groupement de commandes alimentaires arrive à point nommé. »

Philippe Huvé (RNC Conseil), Roony Peypouquet (Saujon) et Jacky Botton (cuisine centrale de Royan).

« Développer l'approvisionnement local le plus en direct possible »

TROIS QUESTIONS À SYLVIE LEGROS, DIRECTRICE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CARA

Un petit producteur local n'a pas toujours la capacité de production nécessaire pour répondre au marché lancé par la CARA... Sur la partie fruits et légumes, ce problème pouvait en effet se poser. Mais depuis 2009, la CARA travaille avec un groupement de producteurs basé à Saujon, le CEMES CESAM, qui a répondu à notre marché sur certains lots en tant que groupement. Collectivement, ils vont donc pouvoir faire face au volume exigé.

Un petit producteur local n'a pas toujours la structure, l'organisation ou les normes pour répondre aux critères de sélection du groupement... Le consultant avec lequel nous travaillons (Restauration & Nutrition en Collectivités - RNC Conseil), peut également les accompagner. En démarrant le groupement de commandes sur des contrats d'une durée d'un an, cela donne de la visibilité aux producteurs pour s'organiser dans le futur. Notre objectif est clairement de développer le nombre de lots pour toucher un maximum de producteurs locaux. Par exemple, pour le marché 2017, on a créé un lot pour les « yaourts fermiers » distinct du lot « produits laitiers/ovo-produits ». Cette dis-

tinction ouvre l'appel d'offres à certains de nos fermiers. Si on avait noyé ces yaourts dans la grande masse des produits laitiers, ils n'auraient pas pu répondre. Même principe pour la viande. Tout le monde doit y trouver son compte. Une fois qu'un petit producteur est en mesure de répondre au marché, il se retrouve sur un pied d'égalité avec tous les autres fournisseurs grâce aux tests à l'aveugle.

Les effets du groupement sur la note de cantine ?

L'opération devrait rester transparente pour les parents qui ne paieront pas plus cher. Il est possible d'acheter mieux sans impacter le prix de revient global du repas. Pour preuve, un test de consommation a été mené au Lycée de l'Atlantique l'an passé. Une viande locale a été beaucoup mieux consommée par les élèves. Le prix au kilo était plus cher mais le gaspillage a été réduit. Outre la dimension économique et environnementale, nous évoluons dans la notion d'éducation. N'oublions pas que nos enfants sont les consommateurs de demain !

ROYAN

À l'avant-garde depuis soixante ans

Construit dans le milieu des années 1950, le marché central de Royan fut considéré comme une prouesse architecturale de l'époque. Sa forme de coquillage, d'un diamètre de plus de 50 m sur une hauteur de 10 m, prend appui sur 13 points en partie basse, sans aucun pilier intérieur. Il est classé monument historique en 2002. À l'occasion de son sixtième anniversaire, la ville d'Art et d'Histoire lui consacre une publication, *Laissez-vous conter le marché de Royan*. Informations au 05 46 39 94 45.



GRÉZAC

Une jachère fleurie sur les terrains de la CARA

L'Agglomération dispose de réserves foncières pour l'accueil de ses futurs projets de développement. Afin de valoriser ces terrains actuellement en friche, une expérience de jachère fleurie voit le jour à Grézac. Trois hectares viennent d'être plantés dont la finalité est de fournir en fleurs la Fédération apicole de Charente-Maritime, qui installera son « *rucher école* » à proximité au printemps. Cette initiative a le double avantage de produire un habitat propice aux insectes pollinisateurs et de disposer d'un écosystème favorisant localement la biodiversité.

ROYAN

Champions de France en marche aquatique

L'association des Randonneurs du pays royannais s'est distinguée, le 1^{er} octobre à Erquy (Côtes d'Armor), en remportant plusieurs titres en championnat de France de marche aquatique côtière. Dans une mer très agitée, nos longeurs se sont imposés dans les finales des 1 000 mètres femmes par équipes de trois et de cinq et ont décroché l'argent sur le 1 000 mètres hommes par équipe de trois et de cinq et le 100 mètres individuel. La marche aqua-



tique côtière, appelée aussi « *longe côte* », est une activité sportive qui consiste à marcher avec une hauteur d'eau située entre le nombril et les aisselles avec et sans pagaie. Activité de sport santé et de bien-être, elle permet un renforcement musculaire et cardiovasculaire sans traumatisme articulaire. L'association des Randonneurs du Pays Royannais propose des séances les lundis, vendredis et samedis à la plage de La Grande Conche. Contact : 06 77 34 02 22

LES MATHES-LA PALMYRE

Le zoo fête ses 50 ans

Fondé en juin 1966 par Claude et Irène Caillé, le zoo de La Palmyre fête cette année ses 50 ans. Lors de son ouverture au cœur de la nouvelle station balnéaire, le zoo s'étend sur 2,5 hectares et présente 160 animaux. C'est l'architecte Marc Quentin qui a établi son plan d'ensemble, parfaitement intégré à la topographie et à la végétation des lieux. À partir de 1973, le zoo a bénéficié de la collaboration fructueuse entre

l'architecte Jean-Michel Paulet, de Saint-Sulpice-de-Royan, et l'artiste plasticien Nadu Marsaudon. De leur imagination foisonnante sont nés des bâtiments à l'architecture exotique, inspirés de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Antiquité. Aujourd'hui niché au cœur d'une forêt de pins de 18 hectares, le zoo de La Palmyre est l'un des parcs zoologiques les plus renommés de France, fréquenté chaque année par 700 000 visiteurs. Il compte



Esquisse architecturale pour l'espace des grands singes, par Jean-Michel Paulet, 2006.

SAUJON

Saveurs gourmandes et glisse

Le premier festival rassemblant des camions gourmands, le « *FoodtruckFest'in 17* », a connu un beau succès le 10 septembre à l'aire de la Lande. Le concept ?

Des plats traditionnels ou revisités autour de cuisines du monde, de la glisse et des animations de plein air pour toute la famille. Falafels, épices, vins et autres



Claude et Irène Caillé dans leur zoo, fin des années 1960.

plus de 1 600 mammifères, oiseaux et reptiles représentant 115 espèces différentes.

Retrouvez l'histoire du zoo et des documents d'archives sur inventaire.poitou-charentes.fr et www.zoo-palmyre.fr.



Le logo du zoo de La Palmyre créé par Nadu Marsaudon en 1973.

fajitas, burgers maison et glaces à l'italienne...De Tahiti aux produits d'ici, cette première édition orchestrée par Julien Gongora du Camion Brousse de Mornac-sur-Seudre a donné l'opportunité aux traiteurs installés dans des « *foodtrucks* » de développer leurs savoir-faire autour d'une carte éphémère et qualitative. Du régal pour les yeux et les papilles. « *On essaie d'inscrire les foodtrucks dans une nouvelle ère, de les mettre en lumière et de faire découvrir une nouvelle forme de restauration au public* ». L'événement a rassemblé plus d'un millier de personnes autour des installations du téléski nautique, qui a dispensé ce jour-là des initiations nautiques en partenariat avec l'office des sports saujonnais.

LA TREMBLADE

Une journée en or avec Charline Picon

Journée de fête, le 14 septembre à La Tremblade, pour l'inauguration du centre nautique Charline Picon en présence de la championne olympique. Après l'avoir encouragée en lui envoyant des dessins pendant les Jeux Olympiques de Rio, les élèves des écoles d'Arvert, Étaules et La Tremblade (La Sablière) ont pu lui poser des questions et repartir avec une dédicace. L'après-midi, Charline a participé à des mini-régates amicales avec les jeunes sportifs des clubs de la CARA.

*Trois cents pêcheurs sur la Côte sauvage*

La soixantième édition du championnat de France de Surfcasting s'est déroulée du 22 au 27 octobre sur les plages de la Côte sauvage (Embellie, Pointe espagnole et Bouverie), où se sont affrontés 300 compétiteurs provenant de 50 clubs. Le Surfcasting (pêche à la ligne dans les vagues) est une technique de pêche en mer pratiquée depuis le rivage, qui nécessite adresse et expérience. « Pour chercher le poisson dans la bande des 120 mètres, il faut maîtriser la technique du lancer », souligne Nicolas Peyneau, président du Loubine Club de la Presqu'île d'Arvert, organisateur de l'événement. Deux disciplines étaient proposées aux pêcheurs : le lancer de poids de mer et la pêche sportive dans les vagues. Beaux joueurs, les poissons ont répondu présents, avec 6 910 prises remises à l'eau, dont un bar de 69 cm. Alors que les clubs du Nord étaient venus en force, c'est un vétéran de la presqu'île, Bernard Gérard, qui a remporté le championnat.

*La riche histoire des ports de l'estuaire*

Mortagne, un des ports les plus importants de l'estuaire à la fin du 19^e siècle

Près de 300 personnes ont assisté à la conférence donnée le 16 septembre à Royan, par Claire Steimer et Yannis Suire, conservateurs du patrimoine à la Région Nouvelle-Aquitaine, sur le patrimoine des 17 communes situées sur la rive saintongeaise de l'estuaire de la Gironde. Près de 3 900 dossiers documentaires ont été établis, illustrés par 19 000 images consultables sur le site www.inventaire.poitou-charentes.fr. Parmi les différents thèmes présentés, Yannis Suire a retracé l'histoire des ports de la rive saintongeaise, ces portes ouvertes sur l'estuaire de la Gironde, Bordeaux et l'océan.

Les ports de la rive saintongeaise, qui assurent la relation entre l'arrière-pays et l'extérieur, furent des lieux éminents d'échanges commerciaux jusqu'au milieu du 20^e siècle. Quelques-uns abritent encore une petite activité de pêche. Aujourd'hui essentiellement tournés vers la plaisance, ils sont un des atouts touristiques de l'estuaire, que de nombreux visiteurs ont pu (re)découvrir à l'occasion des Sentiers des Arts.

La grande majorité des ports sont établis à l'embouchure d'un petit cours d'eau qui vient se jeter dans l'estuaire. Le port s'est alors développé à la jonction entre la rivière et son chenal. Celui-ci a presque toujours été redressé au 19^e siècle, des quais, cales et perrés ont été aménagés pour recevoir les bateaux.

Les ports situés plus près de l'embouchure de la Gironde échappent à ce schéma habituel : le port de Saint-Georges-de-Didonne, soumis aux marées, est simplement abrité par une jetée, au pied du phare de Vallières ; le port de Royan est également implanté sur un site abrité des vents par une pointe rocheuse, celle de Foncillon, et par des jetées ; le port de La Palmyre, aux Mathes, s'est développé à l'entrée de la baie de Bonne Anse.

DES SITES SOUMIS AUX ALÉAS DE L'ESTUAIRE
Leur histoire est, depuis l'Antiquité, intimement liée à l'évolution de la rive et du trait de côte. À mesure que l'on progresse vers le sud de la Gironde, les marais côtiers formés au Moyen-Âge ont en effet éloigné toujours plus l'estuaire de l'ancien rivage. À Barzan, la cité romaine du Fâ bénéficiait vraisemblablement d'un port important établi dans la dépression de terrain qui se dessine au nord et à l'ouest de Barzan-Plage. Il est probable aussi qu'un port desservait le site de Vil-Mortagne, à Mortagne-sur-Gironde, au pied de la falaise.

Au Moyen Âge, des ports ont dû se développer le long des coteaux qui constituaient à l'époque le rivage du continent. Le port de Mortagne, situé au pied du château et de ses falaises, est mentionné dès les 11^e et 12^e siècles et bénéficie pendant tout le Moyen Âge d'avantages fiscaux. Aux 15^e et 16^e siècles, il fait partie des points d'appui de l'éphémère reprise économique qui précède les guerres



Le port et le chenal des Monards.

de Religions, pour le cabotage entre La Rochelle, Bordeaux et Libourne, et les départs vers la pêche terre-neuvienne. Interrompu par les guerres, cet essor reprend de plus bel au 17^e et surtout au 18^e siècle. Quant au port de Saint-Seurin-d'Uzet, son activité de pêche est connue depuis le 15^e siècle, et c'est autour de lui que le bourg et l'église sont transférés au 17^e siècle.

Les ports estuariens souffrent toutefois de plus en plus de la formation des marais côtiers et de l'envasement de leurs chenaux.

Au nord, la protection des sites portuaires par les corniches n'est pas toujours efficace. Un petit port existe sans doute dès le 16^e siècle à l'abri de la pointe rocheuse de Meschers, sur un cours d'eau s'écoulant des marais situés en amont. À Saint-Georges-de-Didonne, le port qui devait accompagner la forteresse médiévale de Didonne a disparu sous les assauts des marais et des sables. À l'autre extrémité de la conche de Saint-Georges, un port est créé sans doute au 17^e siècle pour abriter les pilotes chargés de guider les navires dans l'embouchure de la Gironde.

Tel est aussi l'un des rôles attribués au port de Royan. Mentionné dès le Moyen Âge, point de départ pour la pêche à



Port de Talmont-sur-Gironde - Retour de pêche à l'esturgeon vers 1930.

la morue vers Terre-Neuve au 16^e siècle, ce port s'est constitué au pied du château de Royan. Sa protection par une jetée est l'objet de nombreux projets et de quelques réalisations dès le 16^e siècle puis au 18^e siècle. Enfin, le port de Saint-Palais-sur-Mer, formé au fond de la conche du Bureau, à l'embouchure du ruisseau du Rat, constitue dès le 16^e siècle le premier abri pour les pilotes de la Gironde. Menacé par la formation des marais et l'avancée des dunes, ce port périclité au 18^e siècle, et les pilotes trouvent refuge à Royan et à Saint-Georges-de-Didonne.

LA MODERNISATION DES PORTS AU 19^e SIÈCLE. L'envasement des ports et de leurs chenaux devient un sujet de forte préoccupation dès la fin du 18^e siècle. Si des ports sont définitivement perdus comme celui de Chassillac, d'autres refusent de voir s'éteindre leur potentiel économique et commercial. À partir des années 1830, l'État et ses ingénieurs des Ponts et chaussées mettent en œuvre un vaste programme de modernisation. À Vitrezay (Saint-Sorlin-de-Cônac), Port-Maubert, Mortagne, Saint-Seurin-d'Uzet, les Monards, Talmont et Meschers, les méandres de l'ancien chenal sont redressés, son cours est allongé, ses bords sont équipés de chaus-

sées empierrées, de quais, de cales et de bornes d'amarrage.

Les travaux sont colossaux et souvent retardés devant la difficulté technique et le manque de financement. Les plus importants sont menés à Mortagne, où est établie en 1837 une escale du bateau à vapeur qui transite entre Bordeaux et Royan. Ils s'y poursuivent dans les années 1870-1890, avec notamment la création d'une gare et de voies ferrées et l'aménagement de la rive droite. Le site séduit même le ministère de la Marine qui y établit en 1887 un centre de stationnement de torpilleurs. Le bassin de retenue est agrandi et l'écluse reconstruite à partir de 1908, le tout inauguré en grandes pompes en 1911.

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FULGURANT MAIS FRA- GILE. Ce développement va de pair avec l'essor économique de la plupart des ports concernés. À Mortagne-sur-Gironde, cet essor est industriel avec l'implantation de deux minoteries et d'une cimenterie. Les minoteries Parias et Vêrat-Dugoujon-Fleuri impriment leur marque sur la rive droite du port dès les années 1860 et pendant un siècle. La cimenterie de la Gravelle, fondée en 1903, est directement reliée au port par une voie ferrée. Ces établissements

entraînent avec eux l'activité du port qui atteint son apogée au début du 20^e siècle, occupant la place de troisième port de l'estuaire après Bordeaux et Blaye. Une importante activité portuaire se développe également aux Monards, entre Barzan et Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, en lien avec la présence d'une minoterie industrielle, comme à Port-Maubert à Saint-Fort-sur-Gironde.

Cette prospérité est remise en cause par la Première Guerre mondiale et peine ensuite à retrouver son niveau antérieur. Dans l'Entre-deux-guerres, l'activité des ports estuariens périclité, en raison du contexte économique et de l'envasement de leurs chenaux. À Mortagne comme à Saint-Seurin-d'Uzet ou à Port-Maubert, le déplacement du banc de sable forme une barre quasi infranchissable, que seuls des travaux coûteux permettent de transpercer en allongeant les chenaux. Après 1945, d'autres travaux seront réalisés pour remettre en état les ports dont l'entretien a été largement délaissé pendant la guerre.

Si l'activité industrielle et commerciale décline puis disparaît, la pêche donne un nouvel essor aux

ports estuariens dès la première moitié du 20^e siècle. De Meschers à Port-Maubert, en passant par Mortagne et Saint-Seurin-d'Uzet, la pêche au maigre et surtout à l'esturgeon fait alors la fortune des pêcheurs et des petits ports qu'ils habitent. Embarqués dans leurs filadières puis dans leurs yoles, dont certaines sont fabriquées à Port-Maubert dans l'atelier du « Chérif », ces pêcheurs ramènent à terre des quantités toujours plus importantes de poissons toujours plus gros. Les femelles d'esturgeons sont les plus prisées, avec leurs œufs qui sont ensuite préparés en caviar, lequel fait la renommée de Saint-Seurin-d'Uzet et est expédié jusqu'aux meilleures tables parisiennes. Cette pêche finit toutefois par appauvrir la ressource et elle est interdite en 1982. Les pêcheurs réorientent alors leur activité vers la pêche à la piballe (alevin de l'anguille) et à la crevette, elle aussi soumise à bien des aléas.

Dans les années 1980-1990, la plupart des ports renouvellent leurs installations pour accueillir les bateaux de plaisance. Le tourisme et le plaisir de profiter des eaux de l'estuaire sont désormais privilégiés, ce qui motive par exemple l'agrandissement des

sites portuaires de Meschers et de Royan, ou encore la création ex-nihilo du port de La Palmyre, aux Mathes. Dans le même temps, les conditions environnementales continuent à s'imposer aux aménageurs des ports, qu'il s'agisse de l'ensablement ou de l'envasement des chenaux, de la formation de marais qui éloignent les ports des rives de l'estuaire, ou de tempêtes comme Xynthia qui, au contraire, ramènent les eaux sur les quais et dans les maisons riveraines.

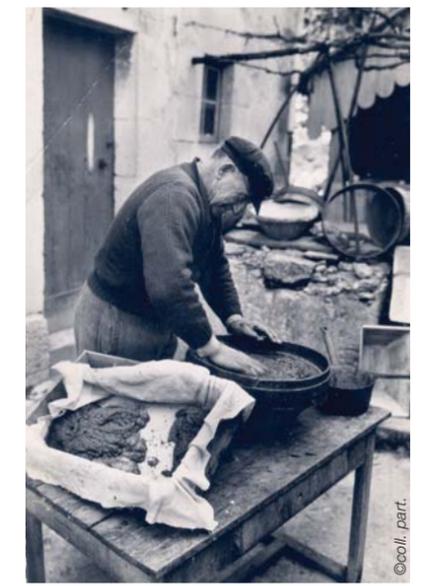
Retrouvez l'historique complet de chaque port sur www.inventaire.poitou-charentes.fr.



Pilotes de l'estuaire de la Gironde, stationnés à Saint-Georges-de-Didonne, vers 1900.



Le port de Royan vers 1975.



Préparation du caviar par René Milh vers 1950. Collection particulière Patrick Paris.

NOËL

Arces-sur-Gironde

D. 11 décembre - Noël des enfants à la salle des fêtes.

Arvert

Me. 14 décembre - Spectacle de Noël, 15h30 salle des fêtes - Gratuit.

Me. 21 décembre - Marché de Noël sous la halle du marché, de 9h à 13h.

Breuillet

Ma. 20 décembre - Marché de Noël. Matinée, place JN de Lipkowski.

Cozes

D. 11 décembre - Marché de Noël toute la journée sous les halles.

Étaules

V. 16 décembre - Veillée chants de Noël du foyer rural. 20h30, salle municipale.

L'Éguille-sur-Seudre

D. 11 décembre - Traditionnel repas de Noël. 12h30, salle des fêtes.

La Tremblade

17-31 décembre - fête Noël. Marché de Noël, jeux gonflables, spectacle jeune public mardi 20 à 15h au Foyer culturel. Fanfarfadets jeudi 22 de 17h à 18h30, spectacle pyrotechnique à 18h30.

Les Mathes-La Palmyre

D. 18 décembre - Marché de Noël aux Mathes. Père Noël et jeux gratuits enfants. 9h-19h Place de l'Eglise & Les Halles.

Médis

10 & 11 décembre : Spectacle de Noël à l'espace Médis Loisirs.

Mornac-sur-Seudre

17 & 18 décembre : Marché de Noël, rue des Halles. Samedi et dimanche de 9h à 19h. Par le comité des fêtes.

Mortagne-sur-Gironde

D. 4 décembre - Marché de la Cagouille de Noël. Feu d'artifice, place du stade.

Royan

Jusqu'au 31 décembre - Village de Noël, 8h-18h, sur la Place du 4^e Zouave. 16 chalets.

Saint-Georges-de-Didonne

19-25 décembre - Noël de glace et de blanc. Place de l'église : marché artisanal et du terroir, animation musicale cubaine le

23, ateliers pour enfants, tours de poney le 23, sculptures sur glace le 24. Centre culturel le Relais : ateliers enfants les 21 & 22, spectacle enfants le 23 à 16h.

Saujon

L. 12 décembre - Marché de Noël artisanal salle Carnot.

S. 17 décembre - Train Père Noël Express, trajet gratuit de Saujon jusqu'à Mornac-sur-Seudre, 14h-16h30, départ gare Train des Mouettes.

Semussac

D. 18 décembre - Marché de Noël, par le groupe folklorique Les Efourmigeas. Animation folklorique l'après-midi, de 9h à 18h.

Vaux-sur-Mer

S. 17 décembre - Noël en bord de mer. 17h30, place du marché. Parade de Noël. Conte pyrotechnique.

TEMPS FORTS

11-18 février : 5^e édition du festival Escalade d'Humour ROYAN.

Jusqu'au 8 janvier : Une patinoire à ROYAN, place Charles de Gaulle.

BROCANTES - SALONS

Arvert

D. 2 avril - Bourse aux poissons, salle des fêtes.

L'Éguille-sur-Seudre

D. 12 mars - Brocante vide-grenier du tennis et du foot. Salle des fêtes.

Médis

Du 17 au 19 février - Week-end du chocolat à la salle des fêtes.

Saujon

D. 18 décembre - Bourse toutes collections, 9h-18h, salle Carnot - Gratuit.

D. 5 février - Salon du chocolat, 10h-19h à la Salicorne.

CONCERTS

Arvert

S. 28 janvier - Harmonie de Meschers. 20h30, salle des fêtes.

La Tremblade

V. 16 décembre - Duroots Duroots. 21h, Foyer culturel.

V. 20 janvier - Orchestre symphonique des 3 clefs. 21h, Foyer culturel.

V. 3 février - Hélène Maurice, concert intimiste à la médiathèque. En soirée.

D. 26 février - Concert nostalgique Boney M - Ottawan - Jakie Quartz. 15h, Foyer Culturel.

V. 17 mars - Jean Ferrat par Jean-Marc Desbois. 21h, Foyer Culturel.

Médis

D. 12 Mars - Chorale, par Amabile. 15h, église - Gratuit.

Étaules

D. 22 janvier - The Folk. 14h30-19h30, salle municipale. Musiciens « Philomèle ».

Royan

D. 22 janvier - Quatuor Belà. 16h, Salle Jean Gabin.

Saint Georges-de-Didonne

J. 19 janvier - Vishten, folk. 20h30, Salle Bleue.

Saint Palais-sur-Mer

S. 21 janvier - Concert du Nouvel an. Harmonie Royan/St Palais. Salle des fêtes - Gratuit.

S. 11 février - Zikos Party. Musiciens amateurs et pros. 20h, salle des fêtes - Gratuit

Saujon

S. 17 décembre - Concert de fin d'année, cours municipaux, 16h Salicorne - Gratuit.

Vaux-sur-Mer

V. 20 janvier - Jazz in Vaux : concert de Jacques Bolognési Trio. 21h, salle Equinoxe.

V. 17 février - Jazz in Vaux : concert de Pablo Campos trio. 21h, salle Equinoxe.

Saint-Palais-sur-Mer

S. 21 janvier - Concert du nouvel an. Harmonie Royan/Saint-Palais. 18h, salle des fêtes.

Me. 25 janvier - Musique d'ensemble. 19h, auditorium - Entrée libre.

V. 17 mars - Concert des professeurs de l'école de musique. 20h30, salle des fêtes.

Me. 29 mars - Spécial flûte et piano. 19h Auditorium - Entrée libre.

ANIMATIONS

Arces-sur-Gironde

D. 29 janvier - Repas des aînés.

Arvert

D. 22 janvier - Thé dansant à la salle des fêtes, de 15h à 19h.

S. 11 février - Repas spectacle de l'Estran Saintongeais puis bal, 20h30, salle des fêtes.

S. 18 février - Soirée cabaret chanson française. 20h30, salle des fêtes.

D. 12 mars - Thé dansant. Après-midi, salle des fêtes.

Corme-Écluse

D. 8 janvier - Thé dansant à partir de 15h, salle des Fêtes.

D. 5 février - Thé dansant à partir de 15h, salle des Fêtes.

S. 4 mars - Loto de la société de chasse à partir de 21h, salle des Fêtes.

D. 12 mars - Repas suivi de théâtre par les Vieux Pistons Cormillons. 12h, salle des fêtes.

Étaules

S. 14 janvier - Loto du foyer rural. 14h30, salle municipale. Pas de réservation.

D. 5 février - Grand loto de l'association de Lutte contre le cancer. 14h30, salle municipale.

S. 11 février - Accueil des nouveaux habitants. 11h, salle municipale.

D. 12 mars - 8^e carnaval vénitien. 10h : déambulation libre des costumés vénitiens. 15h : défilé (plus de 50 costumes présentés). Stands : vente de masques vénitiens, artisan verrier au chalumeau.

S. 25 mars - Carnaval des enfants. À partir de 15h, salle Municipale.

D. 26 mars - Concours de belote. 14h30, salle municipale. Ouvert à tous.

Médis

S. 17 décembre - Atelier foie gras. 17h à 19h.

Royan

D. 8 janvier - Didier Barbier et son orchestre, 14h au Palais des Congrès.

Saint Sulpice-de-Royan

Du 7 au 9 janvier - Première rencontre artistique de la commune salle des fêtes G. Brassens.

D. 29 janvier - 2^e salon des bouquinistes, salle des fêtes G. Brassens de 9h à 18h.

D. 5 février - Repas des aînés. À partir de 11h30, salle des fêtes G. Brassens.

Saint-Palais-sur-Mer

L. 2 janvier - L'art de lire. 15h30, médiathèque - Gratuit.

Ma. 10 janvier - Mini Téthys. 9h30, médiathèque Boris Vian. Gratuit.

Me. 11 janvier - Choco contes. 15h45, médiathèque Boris Vian. Gratuit.

Ma. 7 février - Mini Téthys 9h30. L'art de lire 15h30. médiathèque Boris Vian. Gratuit.

Me. 22 février - Choco contes. 15h45, médiathèque Boris Vian. Gratuit.

V. 24 février - Conte familial de Pierre Dumousseau. 20h30, médiathèque - Participation libre.

1^{er} mars-9 avril - Jardiniers en herbe. Plongée au cœur du jardin de Téthys. Hall de la médiathèque.

S. 11 mars - Soirée cabaret, par la Cie Scenocœan17. Salle des fêtes.

Ma. 14 mars - Memory quizz. 15h, salle des fêtes.

Me. 15 mars - Choco contes : Spécial Téthys. 15h45, médiathèque Boris Vian.

Saujon

Ma. 28 février - Bal folk avec Barbeau Roux Guérin, 15h à la Salicorne.

S. 11 mars - Soirée de gala du Lions Club de Saujon et de la Vallée de la Seudre à la Salicorne.

Semussac

D. 29 janvier - Loto en après-midi. 1^{ère} quine à 14h30. Contact : 06 71 46 56 16.

Vaux-sur-Mer

J. 15 décembre - Repas de Noël (UNRPA). Thé dansant. 12h, salle de l'Atelier.

Du 13 au 17 mars - Printemps des poètes - Gratuit.

J. 16 février - Thé dansant (UNRPA). 14h30, salle de l'Atelier.

S. 18 février - Dîner dansant Saint-Valentin. 20h, salle de l'Atelier.

SOLIDARITÉ

29 décembre : Collecte du don du sang, 8h-12h30 salle Richelieu à SAUJON.

5 février : loto de l'association de Lutte contre le cancer. 14h30, salle municipale ÉTAULES. Recettes reversées à l'Institut Bergonié et à l'Hôpital Malakoff.

THÉÂTRE / SPECTACLES

Arvert

D. 29 janvier - *Ta bouche*, avec la troupe Opérette en Ré. 15h, salle des fêtes.

La Tremblade

D. 11 décembre - *Coucou voilà le gourou*, par la Cie Les Chatelains. 15h, Foyer culturel.

D. 8 janvier - *Les coups tordus*, par les Baladins du Roi-Yan. 15h, Foyer culturel.

Royan

S. 17 décembre - *Lady Raymonde*, mise en scène par Juliette. 20h, salle Jean Gabin.

S. 21 décembre - *Au pied du podium*, par la Cie La barque ailée. 16h, salle Jean Gabin.

J. 5 janvier - *Au pied du podium*, par Franc Delorme. 18h, salle Jean Gabin.

J. 12 janvier - *J'attendrai*, par la Cie Toujours à l'Horizon. 20h, salle Jean Gabin.

J. 26 janvier - *Le manuscrit de Rembrandt*, Courants d'art Productions. 20h, salle Jean Gabin.

J. 2 février - *Le Squart*, par la Cie îlot Théâtre. 20h, salle Jean Gabin.

Me. 8 février - *La mouette et le chat*. 10h, salle Jean Gabin.

V. 24 février - *Les voisins du dessus*. 20h, salle Jean Gabin.

V. 10 mars - *Komma*, par la Cie de l'Arène. 20h, salle Jean Gabin.

Saint-Georges-de-Didonne
V. 3 février - *Zool*, par la Cie Grégoire and co (danse). 20h30, salle Bleue.

M. 14 février - *La femme rompue*, par Josiane Balasko. 20h30, salle Bleue.

D. 26 février - *Histoire d'un merle blanc*, par Stéphanie Tesson. 16h, salle Bleue.

Saint-Palais-sur-Mer
S. 11 mars - Soirée cabaret par la Cie « Scenocœan17 ». 20h30, salle des fêtes.

Vaux-sur-Mer

S. 28 janvier - Pièce de théâtre à 20h30, salle de l'Atelier - Entrée libre.

S. 25 février - *Duos sur canapé*, par la Cie de l'Estuaire. 20h30, salle de l'Atelier - Entrée libre.

Saujon

D. 15 janvier - *Les coups tordus*, par les Baladins du Roi-Yan, 15h à la Salicorne.

Semussac

V. 19 février - Théâtre patoisant.

Vaux-sur-Mer

D. 15 janvier - *Ce tango était si chaud*, par la Cie du Vaudeville. 15h, salle de l'Atelier - Gratuit.

CONFÉRENCES

Royan

Me. 17 janvier - Lumière sur les trous noirs. 15h, salle Jean Gabin.

Me. 24 janvier - Les peintres américains. 15h, salle de Spectacle Jean Gabin.

Me. 31 janvier - Qu'est-ce que la laïcité ? 15h, salle de Spectacle Jean Gabin.

Me. 7 février - Histoire et structure de l'orthographe française. 15h, salle Jean Gabin.

Me. 21 février - Marie-Antoinette et Fersen : un inoubliable amour. 15h, salle Jean Gabin.

Me. 28 février - L'histoire... et les histoires du chevalier d'Eon. 15h, salle Jean Gabin.

Me. 14 mars - Jacques Tati : et les Trente glorieuses. 15h, salle de Spectacle Jean Gabin.

Saint-Georges-de-Didonne
V. 20 janvier - L'Islam, par Pascale Lepinasse. Salle Bleue.

V. 17 février - Le bouddhisme, une nécessaire remise en question. Salle Bleue.

Saint-Palais-sur-Mer

Du 20 au 24 mars - Semaine électrosession.

Vaux-sur-Mer

V. 27 janvier - « Les planètes exosolaires ». 18h30, salle Equinoxe - Entrée libre.

V. 10 février - Conférence à 18h30, salle Equinoxe - Entrée libre.

SPORT

Breuillet

18 décembre : marche de 5 à 9 km organisée par la GV Plaisir & forme.

Cozes

11 décembre : FOOT CFA2 Cozes/Niort 15h.

7 décembre : Girondins de Bordeaux 2/Cozes 19h.

14 janvier : Limoges FC/Cozes 19h.

22 janvier : Cozes/Les Herbiers - Vendée 2, 15h.

4 février LEGE Cap Ferret/Cozes, 19h.

19 février : Cozes/Anglet Genets, 15h.

25 février : Bressuire FC/Cozes, 19h.

12 mars : Cozes/Stade Bordelais, 15h.

19 mars : Pau FC 2/Cozes, 15h.

26 mars : Cozes/Angoulême, 15h.

La Tremblade

22 janvier : 14^e randonnée VTT des Ajoncs. Départ libre de 8h à 9h30.

12 février : 8^e trail de la Côte sauvage. 18/28 km. Départ, 9h.

Vaux-sur-Mer

18 février-4 mars : tournoi de tennis Open, seniors et vétérans.

Des repères pour apprivoiser les écrans

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps passé sur écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

Le service relais accueil petite enfance de la CARA et une conseillère pédagogique de l'Éducation Nationale a organisé en septembre une conférence sur la gestion des écrans. Quel parent ne s'est en effet pas demandé à quel âge laisser son jeune enfant utiliser une tablette ? Quelles limites poser à la consommation de télévision ou encore quand autoriser la fréquentation des réseaux sociaux ? Imaginées par le psychiatre Serge Tisseron, les balises 3-6-9-12 ans sont conçues pour répondre à ces questions. Celles-ci évoquent quatre étapes

essentiels de la vie des enfants : l'entrée en maternelle ; l'entrée en CP ; l'âge où l'enfant maîtrise en principe la lecture et l'écriture ; et enfin le passage au collège, bientôt suivi par l'adolescence.

Ces balises sont aussi d'excellents repères pour savoir à quel âge et comment introduire les différents écrans dans la vie de nos enfants. Leur objectif n'est pas d'expliquer à chacun « ce qu'il faut faire », mais plutôt d'inciter à en parler.



3-6-9-12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble à la télévision et aux DVD.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur Facebook.



Les mots cachés

Ulysse est parti à la hâte de sa chambre. Cherche dans le dessin tout ce qu'Ulysse a oublié de faire en quittant la pièce.

Tu peux retrouver ce coloriage et les jeux des cara'mag' précédents sur le site : www.agglo-royan.fr/Ulysse



La fenêtre est ouverte pendant que le chauffage fonctionne. Le poste radio est allumé avec un ordinateur, une télé et une console de jeux. La lumière de bureau est restée allumée.

DOUZE MOIS POUR MA PLANÈTE

Comprendre les causes du changement climatique : tel est le principal objectif du calendrier développement durable distribué à 1 400 élèves dans 27 écoles primaires du territoire. Ulysse, la jeune mascotte de la Cara, accompagnera ainsi tout au long de l'année les élèves inscrits au programme d'animations et d'éducation au développement durable proposé par la Communauté d'agglomération. Et pour ceux qui ont quitté les bancs de l'école, ce calendrier est aussi disponible à l'accueil de la CARA.



D'après une histoire de Leni Major.



PACHA - Mâle, 1 an



BALOU- Mâle Coton de Tuléar, 10 ans

Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h30 à 18h (horaires d'hiver).

Contact :
Le Refuge des amis des bêtes
13, rue du Chenil
17600 Médis
Tél : 05 46 05 47 45



ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE
VIVRE LA "PETITE IDÉE" DE COLUCHE



on compte sur vous
Coluche

Suivez-nous sur   

Téléchargez notre app sur  

FAITES VOTRE DON en ligne sur www.restosducoeur.org
ou scannez le code



PENSEZ-Y

- 30 € assurent un repas quotidien pour une personne pendant 1 mois
- 90 € assurent un repas quotidien pour une personne pendant tout l'hiver
- 180 € assurent un repas quotidien pour une maman et son enfant pendant tout l'hiver
- 530 € aident une famille tout l'hiver

LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur bénéficient d'une **réduction d'impôt de 75% jusqu'à 530 €**

BULLETIN DE SOUTIEN

À compléter et envoyer sous **enveloppe non affranchie** à :

Les Restaurants du Cœur - Libre Réponse 53061 - 91129 PALAISEAU Cedex

M Mme P3200

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Email @

Téléphone

- Je demande à recevoir mon reçu fiscal par mail
- Je ne souhaite pas recevoir d'informations des Restos du Cœur sur mon adresse mail
- Je souhaite recevoir la documentation « Legs, donation et assurance-vie »